

**DELEGATION  
DES CADRES CASAMANÇAIS ELARGIE**

**\***

**MEMORANDUM**

**RELATIF AUX EVENEMENTS  
DE ZIGUINCHOR**

**(DECEMBRE 1982 ET 1983)**

**\***

AVRIL 1984

DELEGATION DES CADRES CASAMANÇAIS

Dakar, le 16 avril 1984

DAKAR

Monsieur Abdou DIOUF  
Président de la République  
du Sénégal.

DAKAR

Monsieur le Président de la République,

Au cours de l'audience que vous avez bien voulu nous accorder il y a un an, à la suite des événements du 26 décembre 1982 à Ziguinchor, notre Délégation avait pris l'engagement d'étudier les causes profondes du malaise qui prévaut depuis plusieurs années en Casamance, et d'élaborer un mémorandum à notre intention, visant à identifier les différents aspects et origines de ce malaise, et surtout de proposer des solutions susceptibles d'y mettre un terme dans un délai raisonnable et de renforcer la paix sociale et l'Unité Nationale.

Le document que nous avons le privilège et le grand honneur de vous remettre aujourd'hui, et qui nous a valu de longues journées de travail d'enquête et de contacts de toutes sortes dans tous les milieux socio-politiques et économiques en Casamance comme au Nord du pays, est loin d'être exhaustif et ce n'était point au demeurant notre objectif, comme vous l'avez souhaité vous-même.

Notre Délégation, qui n'a d'autre ambition, vous le savez Monsieur le Président, que celle de contribuer à apporter à nos populations la paix et le bonheur auxquels elles aspirent, dans un Sénégal fraternellement uni dans l'égalité et la justice, restera mobilisée et vigilante tant que la Casamance et vous-même le jugeront nécessaire.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'assurance de nos sentiments respectueux et fraternellement dévoués.

Pour la Délégation des Cadres  
Casamançais

Le Président

## DELEGATION DES CADRES CASAMANCAIS

DAKAR – Avril 1984

A  
Monsieur Abdou DIOUF  
Président de la République  
du Sénégal.

DAKAR

### MEMORANDUM DE LA DELEGATION DES CADRES CASAMANCAIS SUR LES EVENEMENTS SURVENUS A ZIGUINCHOR.

-----

#### PREAMBULE

Les événements du 26 décembre 1982 n'ont été qu'un détonateur, ou plus exactement la partie visible d'un iceberg qui n'a pas encore livré tous ses secrets. Et pourtant il faut tenter d'en faire une dissection pour élucider des aspects des éléments sans lesquels aucune identification des problèmes dont souffre notre belle région de la Casamance ne pourra être faite pour nous conduire vers une solution heureuse, c'est-à-dire une guérison totale du "malaise casamançais".

C'est à cette tâche difficile et délicate que notre délégation s'est attelée depuis 12 longs mois. C'était présomptueux, mais il fallait la mener à bonne fin et respecter nos engagements vis-à-vis du Chef de l'Etat, vis-à-vis des ressortissants de la Casamance et de l'ensemble des Sénégalais.

Il nous a fallu de la persévérance, une réelle motivation, un désintéressement total, et aussi, nous le croyons volontiers, un peu de courage.

Certains membres de la délégation n'ont pas été toujours disponibles ou se sont essouffés, nous les en excusons, c'est humain; d'autres nous ont ouvertement abandonnés, nous les plaignons, car nous ne les envions pas, hier comme aujourd'hui et demain...

Fort heureusement des bonnes volontés se sont manifestées spontanément, pour venir se joindre à nous, et beaucoup d'entre eux avec une régularité et une ponctualité qui ont forcé notre admiration, d'autant plus que nos réunions étaient rigoureusement et désespérément hebdomadaires qu'il pleuve ou qu'il vente.

L'ampleur et la complexité du travail que nous allions affronter d'une part, la gravité de l'enjeu d'autre part, nous ont acculés à la sagesse, à la rigueur et à

l'objectivité, en évitant un glissement dangereux vers des considérations purement sentimentales et affectives, et la tentation était grande !

Notre démarche, dès le début, a donc procédé d'une méthodologie simple et à notre avis rigoureuse et réaliste, à telle enseigne, et c'est heureux, que nous avons donné l'impression, tantôt de défendre et protéger les "détenus" et leurs supporters, pour certains (c'était le cas des naïfs et pitoyables angoissés de l'apocalypse), tantôt au contraire de briser et de dénoncer un mouvement au moins socialement défendable, pour d'autres. Cela nous a apporté la preuve que nous étions dans la bonne direction, réaliste et objective, dans l'intérêt même de la Casamance.

Nous avons aussi successivement :

1°) rencontré deux fois de suite les "détenus", qui avaient été arrêtés à la suite des événements du 26 décembre 1982 ;

2°) mené une enquête à Ziguinchor et banlieue qui s'est révélée être le véritable centre, le foyer du mouvement. Quelques membres de la Délégation se sont rendus (à nos frais) sur place et ont pris des contacts extrêmement précieux ;

3°) rencontré autour d'une table les responsables politiques des différents partis représentés en Casamance, rencontre franche, loyale et fraternelle, qui nous a apporté beaucoup, et a donné totalement satisfaction à tous les participants.

4°) A plusieurs reprises un ou deux membres de la délégation ont été reçus par le Président de la République, pour tenter de régler des problèmes ponctuels, et débattre avec lui l'évolution des événements ;

5°) Périodiquement, nous avons adressé des convocations individuelles de rappel à tous les 20 membres de la Délégation pour davantage les conscientiser, car en Afrique en général, et au Sénégal en particulier, le relâchement de l'élan et de l'enthousiasme qui animent au départ les groupes et associations, est chose malheureusement courante.

Nous en avons fait de même à travers la presse, plusieurs fois, à l'adresse de tous les Ressortissants de la Casamance, sans exclusive, pour les inviter à participer aux travaux des différentes commissions, selon leurs compétences et leurs expériences individuelles.

A l'occasion des événements plus récents du 6 et 18 décembre 1983, respectivement de Diabir et de Ziguinchor, des membres de notre Délégation se sont rendus à Ziguinchor et ailleurs, dans le cadre de la mission qui est la nôtre, à savoir : tout mettre en œuvre pour "éteindre le feu" et ramener la paix dans la justice et la dignité.

Nous tenons à remercier ici, tous ceux qui nous ont apporté leurs contributions et facilité la tâche dans nos enquêtes, nos différentes démarches, les travaux de nos

commissions et nos débats hebdomadaires, ainsi que ceux qui, casamançais ou non, ont bien voulu mettre à notre disposition leurs études personnelles dans leur discipline professionnelle, ou des documents d'information dont ils disposaient (et ils sont nombreux), sans lesquels des éléments techniques et surtout statistiques intéressants nous auraient fait défaut dans l'élaboration de ce mémorandum, qui est finalement le résultat des efforts de tous.

Enfin, nous devons signaler pour terminer que notre Délégation s'était scindée en trois (03) commissions de travail, dans un but d'efficacité et de célérité, selon la compétence et le goût de chacun :

- 1°) la commission politique et administrative,
- 2°) la commission socio-culturelle,
- 3°) la commission socio-économique.

Chacune de ces commissions, en plus des séances plénières hebdomadaires, tenait régulièrement, une fois par semaine également, ses réunions de travail aux jours, heures et lieux de son choix.

C'est l'ensemble des rapports issus de ces commissions qui constitue la riche moisson à partir de laquelle nous avons rédigé le mémorandum que nous allons vous présenter.

## INTRODUCTION

La Casamance, cette belle et verdoyante région sud du Sénégal, dont les populations sont généralement considérées à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur du pays, comme paisibles, laborieuses, discrètes, presque timides et même bon enfant, sort de temps en temps de sa poétique léthargie, et se livre à des secousses et des convulsions tout à fait déroutantes, et dont les dernières l'ont portée au premier plan de l'actualité internationale.

Que s'est-il donc passé, et pourquoi ?

Les réponses ne manquent pas et n'ont pas manqué, surtout à travers la presse écrite. Tout a été dit, dans un sens ou dans un autre, par des Sénégalais comme par des Etrangers, de bonnes choses comme des choses moins bonnes. Certains ont préconisé la méthode forte et dure pour éteindre ce séisme ; d'autres au contraire ont préconisé une maîtrise sereine, équitable et "responsable" de la situation.

Ce qui est certain, et tout à fait caractéristique de la Région, c'est qu'à ce jour, aucun Ressortissant de la Casamance n'a réellement relaté et commenté les récents événements de Ziguinchor. Personne, nous en sommes sûrs, n'aura le mauvais goût de penser que c'est par indifférence et encore moins par crainte.

Nous pensons, comme tous les Casamançais, que s'ils se taisent, c'est parce qu'ils croient être les seuls à connaître réellement les vraies causes de ces secousses plus sociales que politiques, pour les avoir vécues avec intensité et ressenties viscéralement. Lorsqu'ils entendent d'autres en parler à leur place, avec la conviction et parfois la passion débordante qu'il nous a été donné d'observer ces derniers temps, ils sont quelque peu agacés, mais se contentent de sourire sans dire un mot, songeant intérieurement, comme Malcom X le faisait devant ceux qui philosophaient savamment sur la lutte sociale qu'il menait en silence : "ceux qui en parlent n'en savent rien, ceux qui le savent n'en parlent pas".

C'est pour cette raison que notre Délégation n'a jamais voulu participer à quelque débat que ce soit sur les événements de Ziguinchor, alors que les occasions ne lui ont pas manqué. Nous avons préféré, dans la discrétion et le silence, élaborer ce document en essayant de nous faire l'écho de la grande majorité des Ressortissants Casamançais.

Chacun connaît le film des événements qui ont secoué Ziguinchor et la Casamance, le 26 décembre 1982, le 6 décembre 1983 et enfin et surtout le dimanche 18 décembre 1983, et il ne nous paraît pas nécessaire d'en évoquer ici les douloureuses péripéties.

Ce mémorandum se propose d'aborder successivement les différents aspects de ces événements, de la manière suivante et par souci de clarté :

I. - La Casamance et ses Particularités ;

II. - Les Problèmes qui se posent dans cette Région :

A/ - Politiques et Administratifs,

B/ - Socio-Culturels,

C/ - Socio-Economiques ;

III. - Les Solutions Préconisées :

A/ - Dans l'immédiat,

B/ - A Moyen Terme,

C/ - A long Terme.

## **I. - LA CASAMANCE ET SES PARTICULARITES**

Il ne saurait être question ici d'entreprendre une étude complète de tous les aspects géopolitiques, démographiques et socio-économiques de cette région qui ne peuvent, au demeurant, trouver leur place dans le cadre de ce mémorandum, mais plutôt de mettre l'accent sur quelques caractéristiques spécifiques qui expliquent son originalité au sein de l'ensemble sénégalais, et expliquent ou justifient en grande partie la situation assez tendue qu'elle connaît depuis quelques temps, et que tout le monde déplore.

Trois (03) réflexions fondamentales pourraient suffire à définir et à identifier notre belle et mystérieuse Casa di mansa :

1°) son isolement et son éloignement du reste du Sénégal, qui en font une région enclavée, avec le "rideau" gambien qui accentue cette situation. Cela entraîne des conséquences sociales d'une part, et administratives d'autre part, qu'il convient de souligner ici. En effet:

- sur le plan social, les populations de cette région auront tendance inévitablement à se replier sur elles-mêmes et à vivre en vase clos à la manière des insulaires, comme le ferait un fils que les circonstances (ou des phénomènes naturels) ont longtemps éloigné des autres membres de la famille. Lorsque l'on transpose cela à l'échelle d'une vaste population, l'on comprend mieux l'intense solidarité qui règne entre les Ressortissants de cette région, par instinct de conservation et de survie, ce qui est normal.

De même, tout apport de populations venant de l'extérieur, qui acceptent de s'intégrer totalement dans le milieu, est accueilli et assimilé dans une harmonie sociale tout à fait admirable, dictée par un besoin impérieux d'agrandir et de consolider la force et la dynamique de la communauté. Cela aussi est normal.

C'est pour cette raison que tous les immigrés du Nord du Sénégal qui ont vécu longtemps et se sont brassés avec la population casamançaise, ont toujours été considérés dans les milieux sociaux de la région comme des Ressortissants Casamançais à part entière, et par voie de conséquence, jugés comme tels par les autres Ressortissants du Sénégal et désignés aussi sous le terme "les Diolas", sur un ton de plaisanterie amusante pour les uns, de ségrégation culturelle irritante pour les autres.

C'est dire que de toutes les Régions du Sénégal, la Casamance est la seule à ignorer totalement le tribalisme dans son vrai sens, et constitue une véritable mosaïque d'ethnies et de métissages harmonieusement regroupés autour du même idéal, qui est leur profond attachement à leur terre, à leur culture et à leurs traditions.

Ces particularités sont demeurées intactes dans la Casamance "des profondeurs", mais subissent inévitablement et progressivement des émiettements et des érosions de la vie moderne, comme partout.

- Sur le plan administratif, l'autorité centrale ne parvient pas aisément à suivre ce qui se passe dans ces régions lointaines avec autant d'attention et de vigilance que dans les régions qui bénéficient de moyens d'accès plus aisés et rapides.

Le pouvoir administratif local se transforme, par la force des choses, en une structure quasi-autonome et puissante, nantie d'une autorité absolue, très tentante, qui peut griser, et dangereusement: le fonctionnaire de commandement qui n'y prend garde, peut inconsciemment imiter l'ancien colon blanc, et pour peu qu'il ignore les langues de la région, va s'isoler dans son palais, entouré de gardes en tenue stricte et réglementaire. La population observe tout cela d'un oeil désespérément amusé, convaincu que finalement "rien n'a changé...". A la limite, tout cela peut engendrer un phénomène de rejet aux conséquences imprévisibles. Nous avons des raisons de penser que le Chef de l'Etat en a pris aujourd'hui conscience, ce qui constitue un réel apaisement pour tous les sénégalais de bonne volonté.

2°) Un autre trait caractéristique de la région c'est l'attachement des Casamançais à leurs valeurs de culture qu'il défendent jalousement avec courage et fierté. Nous y reviendrons plus en détail en abordant les conclusions de la commission socio-culturelle.

Nous nous contenterons de signaler ici que certaines de ces valeurs sont demeurées intactes ; et cela explique l'intérêt tout particulier que de grands écrivains et hommes de culture, comme MALRAUX, ont tenu, à l'occasion du 1<sup>er</sup> Festival Mondial des Arts Nègres (Dakar 1966), à se rendre en Casamance pour admirer ces richesses africaines, et mieux sentir et vivre leur réalité.

Lorsque la moindre menace pèse sur ces valeurs, c'est tout leur être et leur âme qui se sentent menacés, car cela est perçu comme l'expression d'un mépris culturel qu'ils ne peuvent tolérer.

3°) La Casamance mérite bien sa réputation de "grenier du Sénégal", aux potentialités immenses, aussi bien sur le plan économique que touristique :

- l'élevage et surtout la culture du coton en Haute Casamance, habitée par les Peulhs. La récolte du coton ces dernières années a représenté jusqu'à 72% de la récolte du Sénégal ;
- la culture de l'arachide et du mil en Moyenne Casamance, région essentiellement mandingue et où on a enregistré 18% de nos récoltes d'arachides et 19% pour le mil ;
- la culture du riz en Basse Casamance où l'ethnie dominante est le Diola, autour duquel gravite une population non négligeable de Manjaques, Pépels, Balantes, Mancagnes, venue en majeure partie de la Guinée-Bissau.

En 1982, la culture du riz a représenté jusqu'à 57% de la récolte annuelle du Sénégal. Il faut ajouter à ces ressources de base : les fruits, la pêche, l'exploitation

forestière, l'infrastructure touristique, sans parler des découvertes prometteuses dans le domaine pétrolier.

L'ensemble des Sénégalais et les Ressortissants Casamançais en particulier, sont parfaitement conscients de cette réalité économique, et l'on s'étonne dans la région que pendant de si longues années, la Casamance soit restée quelque peu en stagnation, ce que personne ne peut nier. Ce n'est que depuis une dizaine d'années à peine que le Gouvernement s'est penché avec un réalisme rassurant sur le sort de notre belle région, pour tenter de lui faire "rattraper" ce retard qui a été très profondément ressenti par les Casamançais comme nous le verrons dans le chapitre consacré aux aspects socio- économiques de la région.

Mais durant cette longue période de "sommeil", la Casamance n'était pas perdue de vue pour tout le monde, car des commerçants et hommes d'affaires de tous les horizons, venus du Nord du pays essentiellement, se sont "rués vers l'or" et cet exode massif et un peu sauvage ne cesse d'augmenter, créant des problèmes sociaux qu'il ne faut certes pas dramatiser, mais qui ont fini par attirer l'attention, puis par préoccuper les populations paisibles de la régions, contribuant ainsi à contracter l'atmosphère, surtout au moment où apparaît le fameux dossier des "lotissements" et de distribution des terres... qui est à l'origine de tant d'incidents regrettables.

Tels sont les grands traits caractéristiques de la Casamance, entité parfaitement harmonieuse, région très prometteuse sous bien des aspects, qui souffre actuellement de se considérer, à tort ou à raison, un peu comme "la mal aimée" parmi les régions du Sénégal.

## **II.- LES PROBLEMES QUI SE POSENT DANS LA REGION**

Il est grand temps de les aborder honnêtement, franchement et objectivement. Il s'agit de les identifier avec autant de rigueur et de précisions que possible, comme peut le faire un groupe de Casamançais comme le nôtre, qui n'a aucun intérêt personnel à défendre, ni ambition à préserver autre que celle de ramener la paix dans une région qui nous est chère et à laquelle nous sommes fiers d'appartenir.

C'est peut être le moment d'apporter des apaisements au R. P. Joseph Roger DE BENOIST qui a pu dire récemment qu'il est à craindre que nos propositions aient peu d'effets si elles sont élaborées uniquement par des "cadres expatriés", car non seulement au sein de nos différentes commissions siègent des Ressortissants Casamançais issus de tous les milieux socio-économiques parmi lesquels figurent des responsables d'associations villageoises, mais la quasi-totalité des Casamançais vivants à Dakar n'ont jamais rompu le contact avec leur terroir où ils se rendent fréquemment à l'occasion des fêtes ou d'événements familiaux, cela est bien connu au Sénégal. De surcroît, notre Délégation avait des représentants en Casamance avec lesquels nous étions en contact permanent.

C'est dire que nous avons pris honnêtement toutes les précautions pour recueillir toutes nos informations à la source même, et jusques dans les profondeurs de la "forêt sacrée" dont on parle tant...

En tout état de cause, il est normal et même indispensable que ce soient des Casamançais qui prennent cette initiative qui leur incombait, et ceux qui vivent à Dakar avaient sans aucun doute plus de possibilités de se concerter et de se réunir en toute indépendance et en toute sécurité, et de pouvoir servir d'intermédiaire entre le pouvoir politique et ceux qui ont participé aux mouvements, y compris les "détenus", pour trouver rapidement une solution face à ces douloureux événements, qui ne seront jamais réglés exclusivement par un déploiement des forces de l'ordre.

Nous nous faisons un devoir, pour rendre à César ce qui est à César, de féliciter notre frère aîné Assane SECK, responsable politique de la région, qui a eu l'initiative, au lendemain des événements de Ziguinchor du 26 décembre 1982, de réunir un grand nombre de Casamançais, en majorité cadres, pour une information et une concertation qui a été à l'origine de notre action.

Durant un an nous avons recensé tous les problèmes saillants de la région qui nous semblent être à l'origine des graves événements que nous déplorons tous, et qu'on pourrait répartir en trois (03) volets qui correspondent respectivement aux conclusions de nos trois commissions :

A/- Les problèmes politiques et administratifs,

B/- les problèmes socio-culturels,

C/- les problèmes socio-économiques.

## A/- Les Problèmes Politiques et Administratifs

La commission qui s'est penchée tout particulièrement sur les aspects politiques et administratifs qui intéressent la Casamance, avait essentiellement pour mission d'identifier et de recenser les différents éléments pouvant expliquer la tension sociale qui prévaut dans notre Région. Dans ce domaine plus que partout ailleurs, il faut éviter de s'enliser dans les détails qui risquent de nous entraîner dans une jungle d'informations où tout se transmet de bouche à oreille, mais plutôt nous en tenir à des faits et à des événements précis et fiables, qui puissent faciliter un débat constructif.

Dans cette perspective, nous avons dégagé trois (03) axes d'investigation qui nous ont permis d'appréhender des éléments extrêmement intéressants :

- des éléments tirés de l'histoire de la Casamance,
- des éléments tirés de la structure et du système administratif,
- des éléments tirés de la vie politique dans la Région.

### 1°) Eléments tirés de l'Histoire de la Casamance

Bien qu'elle fut "envahie" dès le 15<sup>e</sup> siècle par les Portugais, puis au 17<sup>e</sup> siècle par les Français qui fondèrent plus tard un poste à Carabane, la Casamance ne fut réellement rattachée au Sénégal qu'en 1859, c'est-à-dire il y a 125 ans. Ziguinchor ne fut cédé à la France par les Portugais qu'en 1888, et n'est devenu chef-lieu de la Région qu'en 1909, après Sédhiou.

L'empreinte de la colonisation n'a donc pas atteint en Casamance la profondeur et l'étendue qu'elle a connue au Nord, dans des Régions comme le Cap-Vert, ce qui a contribué à la préservation de notre patrimoine culturel, et placé la grande majorité de nos populations à l'abri des revers de la société de consommation; autant de particularités qui expriment la "casamancité" et auxquelles nous tenons beaucoup, et jalousement.

Signalons par ailleurs que jusqu'en 1920 la maîtrise de cette Région par le colonisateur n'a jamais été totale, tant s'en faut, à cause des résistances obstinées, de la fierté des populations de l'ensemble de la Casamance (de Fodé Kaba à Djignabo et Aline Sitoé) qui n'ont jamais accepté une autorité agressive conquérante, venue de l'extérieur, qui affiche un certain mépris pour les traditions et les coutumes que leur ont léguées leurs vénérés ancêtres.

Pour être admis et accepté dans le pays, dans la société diola, mandingue ou peulh de la Casamance, il faut que "l'Etranger" fasse preuve d'une intention sincère, désintéressée et pacifique d'intégration dans la communauté, faute de quoi il sera purement et simplement rejeté ou ignoré.

Le Gouverneur Général Van Vollenhoven n'a-t-il pas dit en 1917, dans les circonstances historiques que l'on sait, cette phrase célèbre si souvent citée : "Nous

ne sommes pas les maîtres de la Basse Casamance, nous y sommes seulement tolérés".

Est-il nécessaire de rappeler ici les circonstances assez particulières et très significatives dans lesquelles les populations de Casamance ont apporté à Léopold Sédar SENGHOR un soutien sans limite contre Lamine GUEYE, non pas parce qu'il était un poète ou un savant, mais simplement parce qu'elles se sentaient plus proches de ce jeune Sérère poli, modeste et honnête "sujet Français" comme eux, qui criait comme eux sa fierté d'appartenir à la culture et à la tradition nègres, tandis que Lamine GUEYE symbolisait à leurs yeux, à tort ou à raison (le problème n'est pas là), le Ouolof assujetti et assimilé, et qui trouvait dans cette situation un motif de satisfaction et d'orgueil qui le faisait considérer "les Diolas", ses frères de race cependant, comme des "sauvages", des "singes"... expressions de mépris pour le moins naïves et inattendues de la part d'un Sénégalais à l'adresse d'un autre Sénégalais.

Cette douloureuse ségrégation, beaucoup de Casamançais l'ont ressentie à l'occasion du fameux match de football Casa-Sport contre Jeanne d'Arc, au cours duquel, avec le recul, on peut réellement déplorer certains excès de langages contre "les Diolas" qui sont pourtant des Sénégalais à part entière. La jeunesse casamançaise, qui assistait surprise et désarmée, à ces manifestations incontrôlées... que nous ne voulons pas qualifier, s'interroge... et se révolte parfois.

Le véritable ouragan que furent les graves manifestations scolaires enregistrées au Lycée Djignabo à Ziguinchor en 1980 sont l'illustration d'une tension sociale longtemps contenue, engendrée et aggravée par un sentiment profondément ressenti de frustration... Le mot est lâché et il pèse lourd, très lourd, car c'est de cela qu'il s'agit à leurs yeux.

## 2°) Eléments relevant du système administratif

Comme nous l'avons signalé au début de ce memorandum, l'éloignement et l'isolement de certaines régions, comme la Casamance, de la capitale politique et de l'autorité centrale, font du Haut-fonctionnaire de commandement, singulièrement le Gouverneur de Région, un vrai potentat qui ne peut réellement jouer son rôle dans un pays indépendant et démocratique que s'il est intégré à la population, et s'il respecte le principe fondamental selon lequel il doit servir et non asservir les populations qui lui sont confiées, comme l'a souvent rappelé le Chef de l'Etat lui-même à l'occasion de ses tournées à l'intérieur du Pays.

Pour la Région de Casamance, ce principe prend une signification toute particulière, lorsque l'on connaît le Casamançais qui est tout intuition, sensibilité, et qui est surtout profondément sentimental.

Nous pensons que pour des raisons politiques, sociales et surtout psychologiques, le choix d'un Gouverneur ressortissant de la Casamance, est manifestement la voie de la sagesse. Les exemples ne manquent pas dans le monde qui, ont apporté la preuve éclatante de l'heureuse réussite d'une telle option. Un journaliste fin psychologue du quotidien français, "Le Monde" (14 janvier 1983) ne

parlait-il pas du réalisme du nouveau régime nigérian qui mérite d'être cité en exemple, à méditer : "Les Gouverneurs militaires des 19 Etats de la Fédération ont été nommés dans des régions dont ils étaient originaires afin de ne pas provoquer des rejets de caractère ethnique".

Or ce qui a été fait jusqu'ici au Sénégal a pris une orientation tout a fait opposée, surtout en ce qui concerne la Casamance, peut être même exclusivement la Casamance.

Le seul Gouverneur Casamançais enregistré depuis l'indépendance a été M. Daniel CABO, qui fut affecté à St. Louis où son séjour n'a pas été très long... Depuis, aucun Casamançais n'a encore accédé au grade de Gouverneur de Région.

D'autres éléments importants, sur le plan administratif méritent d'être soulignés, nous n'en citerons que trois (3) pris au hasard parmi les plus saillants :

- Le fameux et triste dossier "du lotissement de Ziguinchor", où l'on a vu la loi sur le domaine national, totalement déviée de son objectif réel. En effet, la manière sauvage et partisane dont elle a été appliquée fut perçue comme une véritable ségrégation très mal supportée. Fort heureusement le Président de la République qui connaît bien l'attachement des populations à leur terre, c'est-à-dire leurs champs et leurs rizières, a su réagir à temps et arrêter cette grave spéculation qui a fondamentalement contribué à l'explosion sociale que nous avons déplorée ces derniers mois.

Nous espérons que des mesures seront prises rapidement pour y mettre bon ordre, dans l'intérêt de tous.

- Les formalités et la constitution de dossiers pour l'établissement de la carte d'identité nationale, sont souvent de pénibles occasions de tracasseries administratives et d'humiliations révoltantes, infligées à des Ressortissants Casamançais en particulier.

En effet, bon nombre d'entre eux, parce que la consonance de leurs noms n'est pas ce qu'on entend habituellement au Cap-Vert, sont renvoyés plusieurs fois de bureau en bureau durant des semaines, pour les obliger à apporter la preuve de leur nationalité sénégalaise, alors qu'un ami ou parfois un proche parent qui fait les mêmes démarches à côtés d'eux, n'éprouve aucune difficulté de ce genre parce qu'il s'appelle THIAM ou WADE.

- Enfin, il ne serait pas honnête de passer sous silence certaines attitudes réellement inattendues et graves de la part d'agents trop zélés du service de l'ordre, comme il nous a été donné d'en observer à l'occasion précisément des événements de Ziguinchor.

Certes la police et la gendarmerie ont leurs méthodes particulières pour faire avouer les malfaiteurs, cela est bien connu. Mais il y a des limites sages et

conformes aux Droits de l'Homme qu'il n'est pas permis de dépasser, car trop c'est trop, quelque soit le délit en cause.

Or nul n'ignore que les traitements infligés aux femmes Diolas (pour ne citer que ce cas), arrêtées lors des récents événements, sont loin d'être irréprochables. Les "détenues" ont révélé certaines humiliations et sévices qui leurs ont été infligés, que le respect que nous avons pour le Chef de l'Etat et l'image de marque que nous tenons à maintenir de notre pays ne nous permettent pas de préciser en détail dans ce document. Nous nous contenterons de citer deux (2) faits sur lesquels auraient particulièrement insisté la totalité des femmes arrêtées à la suite de l'émeute du 18 décembre 1983, et libérées pour... dossiers "vides"... :

= les femmes étaient déshabillées toutes nues dans la même pièce que les hommes, comme des animaux, et on les traitait de "sales golos qui se permettent de réclamer l'indépendance". C'était au commissariat de Ziguinchor.

= dans le bateau qui les transportait à Dakar, elles étaient entassées, menottes aux mains... dans une pièce à même le sol, grelottant de froid ; et de temps en temps on venait les asperger d'eau glacée, ce qui aggravait leur douloureux inconfort.

Tout cela ne rappelle-t-il pas certains épisodes de l'Histoire des Peuples Noirs ?

Ces détenues, dont 50 ont été libérées ont eu le sentiment, et l'ont exprimé, que c'est par mépris et par haine qu'un tel traitement leur a été infligé, parce qu'elles sont "Diolas".

### 3°) Eléments relevés dans la vie politique en Casamance

Pendant très longtemps les hommes politiques de la Casamance avaient la réputation d'être des responsables combatifs, francs et honnêtes, disciplinés, peu enclin pour la plupart à la politique politicienne très répandue dans les autres Régions du Sénégal.

Mais depuis quelques années, ils se sont laissés contaminer par le "virus" et n'hésitent pas à faire feu de tout bois pour imposer la politique de leur clan ou de leur tendance, même si l'intérêt général devait en souffrir, faisant même fi, dans certains cas, de la discipline de leur propre parti. Il faut avouer que le "parachutage" en Casamance de certains responsables politiques a grandement contribué à cette situation par la confusion et les frustrations que cela avait engendrées.

Certes il a été mis fin à ces manœuvres politiciennes depuis assez longtemps, mais il n'en est pas moins résultés une certaine mentalité de politiciens professionnels qui fait des ravages dans la Région.

Tout cela a conduit à des zizanies et des rivalités qui ont porté un grand préjudice au développement de notre région ; et certaines informations font état d'un nombre non négligeable d'investissements prévus pour la Casamance et que le Gouvernement, devant les attermolements et les tiraillements de nos hommes politiques, a finalement orientés vers d'autres régions.

La population qui observe et suit tout cela avec beaucoup d'amertume, finit par se laisser aller au découragement et cette douloureuse déception en fait des révoltés prompts à rechercher tous les moyens pour sortir d'une situation qui les étouffe. Il n'est point étonnant dès lors que les partis de l'opposition trouvent au sein des populations de la région un terrain favorable à leurs propagandes.

Tels sont les éléments dominants sur lesquels la commission politique et administrative a particulièrement insisté dans ses conclusions, et dont elle estime devoir souligner le rôle déterminant dans l'explosion sociale enregistrée en Casamance ces derniers mois.

## B/- Les Problèmes Socio-Culturels

Ce sont certainement ceux auxquels toute société, toute communauté d'hommes dignes de ce nom sont particulièrement sensibles, et les Casamançais sont loin de faire exception à cette règle, à ce principe universel.

L'unité nationale et la fraternité qui doivent régner entre les différents groupes de populations d'un même pays passent impérativement par leur identité socio-culturelle qui seule peut exprimer leur "commune volonté de vie commune".

Le Sénégal, dans ses limites actuelles et même au-delà, est parfaitement capable de réaliser cette entité socio-culturelle, dans une diversité et une variété souhaitable, bien harmonisée et articulée, constituée d'éléments complémentaires qui font les grandes nations solides et stables.

En effet, lorsqu'on se réfère à la thèse du Dr. Abdoulaye Bars DIOP (1991) d'une part, et aux conclusions du colloque de Londres puis de Dakar sur ce berceau de la civilisation à dominante mandingue que constitue le GABOU (en Guinée Bissau) d'autre part, on s'aperçoit que le Sénégal tout entier, la Gambie et la Guinée-Bissau s'inscrivent dans un même contexte socio-culturel ayant pris naissance très vraisemblablement à la même source du GABOU fortement influencée par la civilisation mandingue. Et certains chercheurs de renommée internationale reconnaissent par exemple que "les Ouolofs ont été précédés, dans ce pays, par d'autres populations, notamment les Soosé ou Manding qui en seraient les premiers occupants connus, depuis la basse vallée du Sénégal jusqu'à la Gambie...".

Il aurait été établi, selon la tradition, que ce sont les manding (les GNANTHIO) qui émigrèrent de GABOU en passant par la Casamance et la Gambie pour constituer la classe noble de la société sérère : les Guéléwars avec Mansa Walli Dione et M'Bégane N'Dour.

Il a été noté lors du colloque de Dakar que la principale famille régnante du Nord, "les FALL", est issue de la famille mandingue "FAM KOUNDA". La présence des Manding dans le Baol et dans le Cayor est attestée aujourd'hui par l'existence de puits creusés par les premiers occupants manding, et que les habitants des régions appellent encore de nos jours "tène socé". Cette empreinte se retrouve actuellement dans des îlots de populations mandingues à M'Bour, Somone, etc., qui ont conservé certaines traditions ancestrales comme le "KANKOURAN" et le "SEBOURBA" et qui gardent encore vivace des liens avec la Gambie, la Casamance et le Gabou.

Pour toutes ces raisons historiques et socio-culturelles, il n'y a donc pas de raison pour que l'homme casamançais et l'homme de Nord du Sénégal (comme l'homme de Gambie ou de Guinée-Bissau), qui ont participé, à l'origine, au même courant de civilisation, ne puissent cohabiter harmonieusement et constituer un même peuple et une même nation.

Or, malheureusement, entre les populations du Nord et du Sud de notre pays, apparaissent et s'accroissent de petites failles, qui risquent dangereusement d'alimenter des débats et d'accréditer des idées dont les uns et les autres, le Nord comme le Sud, porteront la lourde responsabilité devant l'Histoire.

Il est en effet certain que si les populations du Nord du pays acceptaient, avec l'appui résolu du Gouvernement, par leurs comportements et leur cœur, de considérer les populations du Sud comme des Sénégalais à part entière, ces dernières cesseraient de se considérer comme des Sénégalais entièrement à part.

Si un Sociologue devait introduire un débat constructif et analyser ce phénomène qui n'est pas au demeurant particulier au Sénégal ni même à l'Afrique, il serait nécessairement conduit à admettre deux (2) faits d'une importance capitale, dont la méconnaissance exclut toute solution à ce pénible problème, plus socio-culturel que politique.

- le premier fait qui paraît fondamental, c'est que la "fissure" ne se situe point entre les populations du Nord et les populations du Sud, mais entre les habitants des grands centres urbains comme Dakar ou St Louis, où domine "le Ouolof" d'une part, entité ethnique mal définie et imprécise qui n'a rien de commun avec l'habitant du Djolof, et les Sénégalais de "la brousse" d'autre part que symbolise le Casamançais et essentiellement le Diola.

En tout état de cause, et pour être plus précis, le problème ne se pose pas entre paysan du Nord et paysan du Sud du pays, qui s'entendent parfaitement bien, baignent dans les mêmes traditions et sont attachés à la même terre difficile et ingrate, mais plutôt entre le Sénégalais transformé et "dénaturé" par la société moderne de consommation, et le Sénégalais "des profondeurs" que le colon nous a appris à appeler "sauvage".

- le deuxième fait important c'est précisément le problème du phénomène social très particulier que représente "le Ouolof" et qui va être la base de bien des situations conflictuelles très caractéristiques.

Son identification n'est pas aisée car il ne s'agit pas d'un groupe ethnique bien défini avec ses traditions spécifiques et sa culture. C'est en réalité une véritable mosaïque de races et de groupes socio-culturels divers, variés et très variables, vivant habituellement dans de grosses agglomérations urbaines (au centre de la ville ou dans des bidonvilles périphériques) et qui répondent à un certain nombre de critères socio-culturels et mêmes économiques:

a) ils parlent tous la même langue, le Ouolof, mais un Ouolof fortement "francisé", au point qu'il leur est difficile de tenir longtemps une conversation en Ouolof pur "des profondeurs".

b) Ils ont subi une très forte empreinte du colon français, s'en enorgueillissent, et éprouvent même de ce fait un certain complexe de supériorité vis-à-vis de ceux de "la brousse", bien que paradoxalement ils affichent un nationalisme et une "authenticité" épidermique, pure réaction superficielle vis-à-vis de l'Étranger.

Cette situation ambiguë et souvent contradictoire est la preuve que c'est un déraciné tragiquement coupé de ses bases culturelles ancestrales auxquelles il ne parvient plus à s'identifier.

c) Ils ont acquis, avec la loi de la jungle urbaine, une mentalité particulière de sénégalais astucieux et roublards que le Président Kéba MBAYE a éloquemment analysé et identifié dans une de ses dernières allocutions à la Cour Suprême.

Ce Sénégalais-là considère la réussite sociale à tout prix, et même à n'importe quel prix, comme son principal et unique objectif. Sa tendance à l'exhibition ostentatoire et une largesse excessive et incontrôlée le conduisent à mener une grande vie au dessus de ses moyens et nous en connaissons les graves conséquences.

Voilà brièvement brossé le profil du Ouolof "urbanisé" qui est sensiblement sinon fondamentalement différent du Sénégalais "des profondeurs" que symbolise le cultivateur Casamançais ou Sérère qui, lui, garde encore intacte les qualités de ses ancêtres qui s'inspirent de la civilisation du Gabou et s'expriment par les comportements et une éthique spécifique, notamment :

- leur attachement à la terre et aux coutumes ou traditions ancestrales,
- le respect de l'âge et la vénération des parents et des aînés, résultat d'un système éducatif basé sur la stratification par classe d'âge,
- le respect de la femme que symbolise la mère et qui explique que jamais ou presque jamais l'on ne surprendra un Casamançais en train de proférer des injures contre la mère de son interlocuteur. Cela s'explique non seulement par l'amour qu'il voue à sa mère mais également parce que la femme joue un rôle prépondérant dans la société par son ardeur au travail et par son courage physique et moral qui la font participer à tous les événements ou conflits sociaux, qu'il s'agisse d'Aline Sitoé ou d'une simple militante syndicale ou politique,
- la rigueur morale et l'amour du travail constituent pour eux des qualités qui inspirent l'admiration et le respect, bien plus que la réussite sociale et la richesse matérielle. C'est ainsi par exemple qu'en milieu diola un homme connu pour sa paresse trouve difficilement une femme,
- de même, leur conception de la pratique religieuse, du respect dû à la foi, exclut toute ingérence politique ou économique qu'ils considèrent comme dangereuse et susceptible d'altérer la pureté de la morale religieuse. Ils sont toujours surpris de constater dans certaines régions du Sénégal, que les autorités religieuses manifestent ostensiblement des velléités politiques, qu'ils considèrent comme incompatible avec leur mission spirituelle et éducative.

Autant de points qui contribuent à aggraver le hiatus socio-culturel qui semble exister entre deux communautés apparemment très différentes, alors qu'à l'origine elles ont évolué et se sont imprégnées des mêmes contextes traditionnels et des mêmes valeurs de culture. Cela est dû aux influences et aux pressions extérieures qui sont intervenues, et, ici comme ailleurs, la loi de lisenko a fait prévaloir l'influence du milieu extérieur.

Tout cela nous amène à réfléchir sur un certain nombre de problèmes qui risquent, si l'on n'y prend garde, de compromettre la cohésion et l'unité nationale. Ces problèmes, nous allons les poser sous forme d'équations à résoudre, car en fait c'est de cela qu'il s'agit :

- la première équation à résoudre consistera à concilier les réalités de la diversité ethnique de notre pays avec le souci de la préservation de notre unité nationale. Cette diversité ethnique dont il faut admettre la réalité comme partout dans le monde, ne constitue nullement un frein à l'unité nationale, mais au contraire un enrichissement pouvant renforcer et cimenter la cohésion nationale.

Il faut permettre et favoriser l'expression culturelle de tous les groupes ethniques, de toutes les communautés linguistiques de notre pays, et cela sans discrimination, sans mépris et sans esprit de domination d'un groupe sur une autre.

Il faut éviter que cette expression se fasse en vase clos, mais au contraire lui donner le plus possible un écho national dans le cadre d'échanges, de dialogues féconds entre les groupes. En un mot nous devons essayer de promouvoir pour chacun des groupes une ouverture à double sens vers les autres. Cela favorise le respect mutuel qui sera dès lors fondé sur la connaissance mutuelle. L'unité nationale y trouverait sa voie royale.

Signalons à ce propos que la Casamance a réglé ce problème, à preuve cette unité que l'on constate entre Casamançais malgré leur diversité ethnique. En effet, contrairement à ce qui se passe dans le reste du Sénégal où l'on enregistre des cloisonnements ethniques des Poular, Ouolof, Sérère, etc., en Casamance les groupes s'interpénètrent à un tel point que tout Casamançais est imprégné d'au moins deux ondes culturels. C'est pourquoi l'on constate cette forte cohésion des Casamançais et leur tolérance, toutes choses qui font qu'aucun groupe ne se sent vraiment brimé, écrasé ou méprisé par les autres. Cela mérite réflexion.

- la deuxième équation découle de la première. Il s'agit de régler ce que d'aucuns appellent "l'impérialisme culturel Ouolof" et que nous poserons ici en termes de domination d'un groupe sur les autres. C'est un problème qui se pose déjà au moins dans les consciences, sinon dans la pratique, et que bien souvent l'on occulte. Nous pensons qu'il faut en parler et y réfléchir ouvertement. Pour cela il est nécessaire de clarifier un certain nombre de choses.

Il n'est pas normal que dans un pays de droit où règne une démocratie réelle comme le Sénégal qui possède six (6) langues nationales et qui a adopté le Français comme langue officielle (ce qui n'est pas particulier à notre pays), l'on assiste assez souvent à des déviations inattendues et fâcheuses comme si l'on voulait nous mettre devant le fait accompli, et très insidieusement.

Il n'est pas normal qu'à l'Assemblée Nationale pas plus d'ailleurs qu'on ne le concevrait au Palais de Justice ou à l'Université, l'on prenne le chemin dangereux d'imposer la Ouolof (ou toute langue nationale), comme moyen officiel d'expression, au mépris des options fondamentales de la Constitution de notre pays.

- la troisième et dernière équation à résoudre consiste en la recherche des voies et moyens pour donner un cadre d'expression, dans le contexte actuel, à nos valeurs et pratiques traditionnelles positives. De ce point de vue, il s'agira de répertorier les supports de nos cultures traditionnelles, de les connaître et de les perpétuer et par ailleurs veiller à ce que les supports modernes d'expression culturelle n'aliènent pas notre identité et nos valeurs.

En effet, de façon inconsciente souvent, du fait d'une utilisation peu judicieuse des supports modernes (radio, télévision, théâtre, etc.) on véhicule des valeurs négatives pour nos sociétés ou alors on méprise et culpabilise nos propres comportements. Il y a là un effort à faire de recherche et d'analyse afin de ne pas créer des frustrations. Il ne s'agit pas en disant cela de rejeter le progrès et de le nier, mais il faut aller au progrès de manière à préserver la personnalité de nos populations.

Voilà à notre avis les trois plus importantes équations à résoudre si l'on veut éviter des motifs de frustrations de tout ou partie de nos populations. Il nous semble que dans l'action des autorités une conscience nette de ces problèmes n'est pas établie.

Il ne saurait être question ici de présenter un répertoire de tous les maux dont souffre la Casamance, mais plutôt de mettre en évidence certaines lacunes dans les actions de l'Etat, lacunes qui peuvent avoir et qui ont parfois des conséquences fâcheuses.

D'abord il y a énormément de lacunes dans l'utilisation des moyens de communications de masse. En effet, la radio et la télévision notamment pratiquent une oulofisation très forte dans l'utilisation des langues nationales. Certes le fait majoritaire relatif de la oulophonie est une réalité, mais les autres langues dont il ne faut pas sous-estimer l'importance compte tenu de leur aire d'extension, ne sauraient se contenter des seuls magazines et émissions d'alphabétisation.

Il faut que nos langues nationales puissent accéder à l'information, mais aussi à certaines émissions et certains reportages. Sinon on court le risque d'observer le phénomène d'écoute des radios étrangères où par exemple le Manding ou le Peulh pourra écouter de la musique de son ethnie. Ce sont là des choses qui paraissent être des détails mais qui sont d'une très grande importance dans le vécu des gens, si l'on sait qu'en milieu urbain il devient difficile de s'imprégner de sa propre culture : la radio a là un rôle primordial à jouer. Or actuellement, si l'on fait par exemple le décompte des plages musicales à la radio ou à la télévision, le Manding ou le Peulh n'y trouve pas son compte car il est abreuvé de musique européenne ou oulof.

Il y a ensuite des lacunes dans l'équipement socio-culturel de certaines régions notamment la Casamance. En effet, sur le plan culturel il n'y a pas vraiment

une salle de spectacle digne de ce nom alors que c'est une des régions où les associations de jeunes sont nombreuses, vivantes et dynamiques sur le plan théâtral.

Sur le plan sportif, pendant longtemps, malgré les résultats appréciables de nos équipes, nous n'avion pas un stade digne de ce nom dans la région alors qu'il y a un engouement et un enthousiasme réels pour le sport. Heureusement cette lacune vient d'être en partie comblée, bien que le nombre de places de ce nouveau stade ait été limité à 1500 au lieu des 5000 initialement prévues.

Dans le domaine de l'éducation, si nous disposons d'un réseau correct, par rapport aux autres régions, au plan de l'enseignement élémentaire, les lycées et les collèges par contre font défaut : il en résulte une forte émigration des élèves du secondaire vers le Nord du pays.

Dans le domaine sanitaire il y a là aussi un sous-équipement ajouté à des difficultés d'approvisionnement en médicaments. Certes des efforts appréciables ont été faits essentiellement par la création de dispensaires et centres de santé, mais en matière de capacité hospitalière la situation est préoccupante. Il suffit de rappeler ici la répartition des lits d'hôpitaux à travers le pays :

-5 lits pour 1000 habitants au Cap-Vert,  
1 lit pour 1000 habitants au Sine-Saloum,  
0,25 lit pour 1000 habitants en Casamance,

alors que selon les normes de l'O.M.S., il faudrait 10 lits pour 1000 habitants.

Ces chiffres se passent de commentaires, et expliquent l'exode massif des malades vers Dakar avec les problèmes de tous ordres que cela entraîne. La construction d'un grand hôpital à Kolda ou à Sédhiou serait le seul moyen d'apporter plus de sécurité à nos populations.

Il y a enfin le programme de logement et les conditions de l'accès à l'habitat où une politique hardie n'est pas menée pour la Casamance. Au lieu de cela l'on assiste à des "expropriations" parfois abusives de terrains sous prétexte de lotissement ou autres programmes qui ne voient jamais le jour, ou alors quand ils voient le jour ils sont hors de portée des bourses locales, ce qui donne l'impression à nos populations qu'elles sont "spoliées".

Bref, des rectifications s'avèrent nécessaires pour corriger certaines habitudes ou tendances qui portent en germe des problèmes pouvant déboucher sur une crise sociale.

## C/- Les Problèmes Socio-Economiques

Pathé DIAGNE, chercheur bien connu de l'IFAN disait récemment dans une étude consacrée à l'industrialisation et à la régionalisation du Sénégal : "Le Nord est à construire, le Centre à sauver et le Sud à faire". Cette affirmation exprime bien la situation économique de la Casamance par rapport aux autres Régions du Sénégal, du moins telle que la voient les spécialistes.

Pour parvenir à un développement économique et social au Sénégal, comme partout ailleurs, deux (2) préalables nous paraissent indispensables : la volonté politique d'une part et la décentralisation d'autre part.

La volonté politique constitue un élément fondamental de base dont la portée n'échappe à personne. PRADERVAN disait à juste raison il y a une dizaine d'années dans la revue "Economie et Humanisme" : "Nous pensons, pour notre part, que le facteur crucial dans le processus de développement est le facteur politique. Le cas de la Chine montre bien que même le pays le plus désavantagé au départ peut, s'il est doté de la volonté politique nécessaire, opérer des miracles". Précisons d'ailleurs que cette volonté politique ne doit pas incomber exclusivement au Chef de l'Etat et aux Membres du Gouvernement, mais au peuple tout entier dans un véritable élan national ; les autorités politiques intervenant pour coordonner et orienter cette action.

Quant à la décentralisation comme facteur de développement, elle est reconnue par tous, et aucun économiste aujourd'hui ne saurait nier cette réalité.

Le Sénégal pour sa part a opté pour un socialisme démocratique et décentralisé. De nos jours les Etats très centralisés se révèlent incapables de promouvoir le développement harmonieux et intégré de l'ensemble national. Cette option prend tout son sens et toute sa valeur lorsque l'on s'adresse à la Région de Casamance dont les potentialités exigent la mobilisation militante de tous ses Ressortissants d'abord, qui doivent se sentir concernés et ne doivent jamais être exclus du débat, car "on ne développe pas, on se développe".

Comme disait PISANI : "Le développement est une stratégie subtile entre les interventions visibles, matérielles et les adhésions humaines. Développer ce n'est pas implanter une usine, ce n'est pas créer des routes ; développer c'est apporter des richesses que les hommes dominent, c'est désacraliser la technique, de telle sorte que les hommes aient le sentiment de pouvoir la dominer à leur profit, donc l'accepter et de l'assimiler".

L'économie de la Casamance comme celle de l'ensemble du Sénégal est secouée depuis une quinzaine d'années par la crise internationale qui est loin de s'estomper, ainsi que la sécheresse qui sévit toujours dans nos régions ; mais la Casamance connaît par ailleurs un mouvement massif d'immigration en provenance à la fois du Nord par nos compatriotes qui y voient une région privilégiée, propice à l'exploitation et au commerce, mais aussi en provenance du Sud (Guinée-Bissau, Guinée Conakry) où les populations fuyaient les atrocités de la guerre de libération ou un régime politique qu'ils désapprouvaient.

Cet afflux "d'Etrangers" entreprenants, imaginatifs et astucieux, tirant le meilleur profit de l'environnement casamançais, a finalement posé à la Casamance doublement "déstabilisée" sur le plan économique ainsi qu'aux Casamançais surpris et vite débordés, un problème aigu d'intégration et d'insertion économique et sociales.

La réforme agro-foncière et la loi sur le domaine national sont venues de surcroît aggraver cette crise comme nous allons le voir plus loin.

Les multiples et passionnants problèmes du développement économique et social de la Casamance ne sauraient être évoqués dans ce memorandum et étudiés d'une manière exhaustive. Aussi nous contenterons-nous d'illustrer les problèmes qui se posent dans ce domaine par quelques exemples choisis dans six (6) secteurs essentielles.

- le domaine national et la réforme agro-foncière,
- l'exploitation forestière ;,
- la pêche,
- l'industrialisation et le cas particulier de la Société du Domaine Industriel de Ziguinchor (SO.D.I.ZI.),
- les problèmes agricoles,
- les activités commerciales.

### 1°) Le domaine national et la réforme agro-foncière

En raison de ses multiples implications et leurs répercussions sociales et politiques, la réforme foncière instituée par la loi n° 64-46 du 17 juin 1964 relative au domaine national, s'avère être assurément la réforme qui provoque le plus de remous.

Elle constitue un thème de prédilection qui alimente actuellement des débats passionnés. Bien qu'elle soit exemplaire dans son inspiration, cette réforme apparaît aujourd'hui beaucoup moins heureuse dans son application, du fait de certaines dispositions de son contenu qui ne tiennent pas compte des réalités traditionnelles et socio-culturelles de nos populations.

Comme l'a dit l'ancien Chef de l'Etat, Léopold Sédar SENGHOR, à l'occasion de la rentrée des Cours et Tribunaux de l'année 1980-1981, à propos de cette loi précisément : "16 ans après son entrée en vigueur, le bilan fait apparaître un certain nombre d'écarts entre les prescriptions du législateur et la situation actuelle en matière foncière". La preuve, une fois de plus, est faite qu'on ne saurait légiférer pour un peuple au mépris de sa mentalité, en faisant fi de ses réalités socio-culturelles et de ses intérêts bien compris.

La qualité d'une réforme telle que la loi sur le domaine national, ne se mesure pas seulement aux intentions qui la sous-tendent, mais surtout dans la manière dont elle est appliquée.

Malgré toutes les améliorations que les autorités ont tentées de lui apporter, et pour les raisons que voilà, cette loi qui touche de plein fouet les populations de l'ensemble du Sénégal et surtout de la Région de Casamance dans leurs racines profondes, a provoqué et continue à provoquer de vives réactions qui traduisent une certaine réticence et même une résistance, voire peut-être une révolte qui ont constitué sans aucun doute un des facteurs de l'explosion de décembre 1982 et 1983 à Ziguinchor.

Pourquoi donc une telle opposition de la part de nos populations ?

Il y a à cette attitude plusieurs explications dont deux (2) nous paraissent essentielles et méritent d'être soulignées ici :

- la première tire son origine de notre histoire et de notre culture. Comme le dit Paul PELISSIER dans son ouvrage "les Paysans du Sénégal" : "Le paysan Diola est remarquablement enraciné dans ses forêts et ses rizières ; à qui vient de parcourir les autres Régions du Sénégal, apparaît immédiatement le sens de la propriété qui caractérise cette population. Les Diolas sont en effet remarquables par leur sens extrêmement aigu de l'appropriation de la terre, terre à laquelle ils donnent en Basse Casamance un sens de terre cultivable en riz inondé".

C'est donc à propos des rizières que le principe d'un droit traditionnel foncier en Basse Casamance apparaît précis, simple et basé sur un esprit de justice sociale. Ce droit est celui de la propriété privée avec cette restriction inaliénable qu'il s'agit d'un bien sur lequel la famille garde un droit éminent. Cette appropriation très stricte des rizières aux familles et aux individus est absolue et ne souffre que de très rares exceptions.

- la deuxième explication réside dans le fait qu'il n'existe pas de droit foncier de type féodal comparable à ceux des pays oulof ou sérère. Aucune redevance ne pèse sur les rizières : même l'emprunt des terres ne donne lieu à aucune redevance en nature ou en espèces. Il n'existe pas non plus de maître de la terre, des "lamanes", alors que cette institution a été présentée comme typique des régimes fonciers de l'Afrique Noire et où une paysannerie stable conserve le souvenir des premiers maîtres de la hache et du feu.

Ainsi donc, la propriété personnelle n'est point ici l'aboutissement d'un processus qui découlerait d'un droit d'usage, mais tire son origine de l'occupation des terres inondables nécessitant une exploitation continue et difficile, l'accumulation de travail de générations en générations sur les mêmes périmètres et par les mêmes familles. La rizière devient ainsi partie intégrante de la famille.

Telles sont dans leur réalité et leur originalité, les principales caractéristiques du droit foncier traditionnel en Casamance, portant notamment sur les rizières et plus ou moins étendu, aux terres de plateau.

Ce droit, demeuré stable jusqu'à une date récente, subit aujourd'hui des modifications sensibles du fait d'une loi qui bouleverse la structure socio-culturelle et économique de ces paysans et qu'ils perçoivent comme une loi totalement étrangère

à leur milieu. Et lorsque de surcroît viennent s'y ajouter les problèmes aigus des "lotissements", ce bouleversement social prend une proportion inquiétante.

Tout cela mérite réflexion en vue d'une solution sage et acceptable essentiellement en ce qui concerne les rizières et les champs.

## 2°) Le secteur forestier

Comme le souligne ici encore P. PELISSIER, "Le manteau végétal qui sert de cadre aux sociétés africaines, répond à toutes les nuances de la notion d'environnement. Un manteau qui doit ses matériaux au milieu naturel, ou du moins que celui-ci tolère, mais dont le destin, l'agencement, l'utilisation, les transformations, répondent aux besoins et aux moyens des sociétés en présence, à leur dynamisme démographique ou spatial, à la nature de leur organisation, au contenu de leur patrimoine culturel".

Les forêts de Casamance, avec l'étonnante diversité de leur vie animale et végétale, comme celles de toutes les régions humides ou semi-humides, représentent une énorme source renouvelable de bien de toutes sortes et jouent un rôle primordial dans la vie des populations concernées.

Les populations casamançaises (surtout celles de Basse Casamance) sont si remarquablement enracinées dans leurs rizières et leurs forêts que l'on pourrait, paraphrasant SULLY, énoncer que : "Rizières et forêts sont les deux mamelles dont elles sont alimentées".

Tout ce qui touche donc à la rizière (comme nous l'avons signalé) et à la forêt les concerne directement et de façon souvent passionnelle.

Dans le contexte de dégradation accélérée de l'environnement tropical à laquelle nous assistons depuis déjà plusieurs décennies, il n'est jamais inutile et superflu de rappeler la fonction première de la forêt et du couvert végétal à savoir : son rôle dans la pédogenèse et l'agronomie. La forêt est en effet, avant tout, l'agent de régénération, de l'enrichissement et de la protection des sols. Pour rester toujours dans le cadre de l'environnement écologique, la sécheresse qui s'est abattue sur le pays du Sahel ne peut faire oublier le rôle que la forêt peut jouer sur le climat.

Les forêts fournissent de nombreux produits utilisés par les populations rurales et recherchés par les habitants des villes : bois de chauffe et charbon, bois d'œuvre pour l'artisanat et l'industrie, sources alimentaires particulièrement riche en éléments nutritifs aussi bien pour les humains que pour le bétail.

Par ailleurs, il serait fastidieux de citer toutes les plantes forestières employées dans la pharmacopée traditionnelle. A ce propos, la santé de 75% de nos populations dépend pour une large part des plantes médicinales et des guérisseurs.

Enfin, il n'est pas jusqu'à sa fonction religieuse qui ne vienne illustrer l'attachement profond que les populations casamançaises vouent à la forêt. Le

traumatisme provoqué par la violation de la "forêt sacrée de Diabir", dont la sagesse du Chef de l'Etat a su éviter de justesse la destruction qui eut été de très mauvais augure, est une preuve éloquente de la valeur culturelle et religieuse de la forêt en Casamance.

Malheureusement, de nos jours, force est de constater que les comparaisons à intervalles plus ou moins éloignés permettent de juger des modifications profondes et du recul de la couverture arborée; et l'avancée du désert est une réalité angoissante. Elles font apparaître de façon éclatante, ici comme en bien des domaines, que les hommes, par nécessité ou simplement pour conquérir de fugaces richesses, se comportent, vis-à-vis de leur environnement, en apprentis sorciers.

Comme le souligne B. GUILLOT : "Autant en effet leurs pères avaient pris soin d'amasser auprès d'eux, à partir des villages et par le biais de ces espaces réservés qu'étaient les forêts, un capital écologique et culturel qui donnait un sens à l'existence de leurs ancêtres et une sécurité relative à la leur, autant aujourd'hui leurs descendants mettent de l'ardeur à gaspiller ce patrimoine, pour une bien modeste amélioration de leur condition".

Nous pouvons même ajouter avec P. PELISSIER que: "La dégradation ou la destruction de l'environnement arboré familial aux différentes sociétés casamançaises, diola en particulier, ne se marque pas seulement de profondes mutations agraires. Elles sont le signe de bouleversements (techniques, sociaux, culturels et religieux) synonymes d'authentiques ethnocides". Ethnocides dont les populations de Casamance rendent responsables les immigrants et les pouvoirs publics.

Un vieux proverbe ne disait-il pas: "que meurt la forêt et ensuite l'homme". L'actuel Sahara en est une illustration. La vision de la Reine Aline Sitoé JAATA de Kabrousse, appelant entre autres les populations à ne pas cultiver l'arachide pour le "Blanc" n'est-elle pas en définitive un pressentiment à cet inévitable destin du peuple "diola"? Et la vague d'immigrants venus du Nord, hostiles et allergiques à la forêt (synonymes de sorcellerie et d'animisme) n'est-elle pas perçue comme les signes annonciateurs de cet ethnocide ?

Il faudrait donc, qu'au niveau de la Région de Casamance, et afin d'éviter, pendant qu'il est encore temps, de graves et irréversibles amputations du patrimoine forestier, que l'extension de l'ensemble des activités agricoles et pastorales dont sont souvent responsables les immigrants, appelle une politique respectueuse de l'environnement, notamment de l'arbre et de la forêt, dans l'intérêt des populations riveraines et de l'équilibre écologique à sauvegarder dans un milieu devenu extrêmement fragile.

Cette politique ne doit ni demeurer au niveau de vœux pieux et de bonnes intentions, ni a fortiori être contredite par les faits. Les paysans ne disent-ils pas, à juste titre, que "l'administration doit mettre fin au pillage de nos forêts par les exploitants forestiers qui, en contrepartie, ne nous apportent rien pour notre développement". (cf. "Famille et Développement" n°37 page 14).

Lorsque l'on se met à l'écoute de ces populations, on peut relever un certain nombre de problèmes souvent évoqués et qui sont la base d'un profond sentiment de frustration. Ces problèmes sont :

- Le manque d'intégration des populations riveraines à la gestion et à l'exploitation des ressources forestières locales du fait de mesures discriminatoires telles que :

- = l'opposition des autorités à leurs droits séculaires d'usage de palmistes, rôniers, vin de palme et d'huiles, etc.

- = par contre, l'autorisation d'exploitation des forêts et de ses menus produits accordée à des non-riverains ainsi que l'attribution des produits issus des travaux d'entretien des forêts à des non-riverains.

- Le manque d'intégration des populations riveraines aux divers projets de développement : les projets ne devraient pas consister uniquement, pour des raisons de productivité et de rentabilité immédiates, à détruire les essences locales pour les remplacer par d'autres. Le manque à gagner sur le plan artisanal, nutritionnel et médicinal est à prendre sérieusement en considération. Sans compter les effets sociaux qui ne sont pas négligeables.

La main-d'œuvre employée dans les projets est souvent recrutée ailleurs, hors du terroir et des villages riverains alors que le chômage des jeunes sévit partout en saison sèche.

Il est reproché aux projets, l'utilisation de cadres étrangers au milieu alors que très souvent on peut en trouver d'équivalents et très valables dans la région et qui pourraient davantage s'intégrer aux populations et faire plus facilement passer les messages et les recommandations, et faire éventuellement davantage supporter les sacrifices à consentir, supprimant ainsi le manque de contacts confiants et fructueux entre cadres forestiers et populations.

Le problème des feux de brousse : il est d'une extrême gravité puisqu'il met en péril la survie même de l'écosystème et pousse inexorablement en direction d'une désertification.

Le feu de brousse est le plus souvent la conséquence directe de l'opposition et de l'incompréhension existant entre populations riveraines et exploitants forestiers. Ces derniers sont en effet considérés comme des étrangers qui viennent piller leurs biens et qui ne se soucient que de faire de l'argent, quel qu'en puissent être les conséquences immédiates ou lointaines. De là à mettre le feu dans les forêts pour manifester leur mécontentement il n'y a qu'un pas que certains franchissent malheureusement, et entraînent les exploitants, par représailles irréflechies, à mettre le feu à leur tour, après avoir récupéré ce qui les intéresse pour empêcher aux populations riveraines de tirer profit de ce qui reste et qui est susceptible de les intéresser. Bref, c'est un redoutable et infernal cercle vicieux qu'il faut rompre pour éviter le pire.

Signalons pour terminer que la liste des cartes d'exploitations forestières pour l'année 1982-1983 fait ressortir que 90% des bénéficiaires sont des non-résidents, voire même non-Sénégalais. Cela se passe de commentaires. Et l'on comprend mieux que la cueillette systématique prématurée (à l'état vert) de certains fruits par l'émondage, l'abattage des arbres, la coupe abusive des branches et des lianes, est actuellement un pratique courante qui relève du vandalisme sordide.

Nous sommes persuadés que le Gouvernement saura mettre bon ordre dans ce secteur sensible de notre économie et de notre équilibre social, après une enquête qui sera sans aucun doute facile et rapide.

### 3°) La pêche

Le secteur de la pêche, comme celui auquel se rattache l'exploitation des forêts, constitue en Casamance le domaine privilégié d'affrontements entre autochtones et immigrés de la dernière vague (celle de la grande sécheresse).

En effet, on a toujours voulu faire croire que le casamançais n'est pas pêcheur, donc que la pêche représente le secteur d'où ne peuvent surgir des conflits. C'est malheureusement de façon inattendue, le secteur responsable directement ou indirectement de nombreux et profonds sentiments de frustrations.

En fait, la pêche a toujours été pratiquée d'une façon saisonnière ou permanente par les populations riveraines du fleuve Casamance et de ses "bolongs". Notamment chez les "Bandiales" bien connus pour leurs poissons fumés (très prisés et faisant l'objet d'un commerce international florissant), chez les "Thionck-Essyl", les "Karonés", les "Bliss", etc. ... Partout en Casamance, de Eloubaline à Batignière en passant par Séléky, Etama, Bandiale, de Ziguinchor à Marsassoum et sédhiou/Sandiniéry en passant par Fanda, Adéane, Goudomp, Simbandi, Tambacounba, Diattacounda et Tanaff, la pêche a de tout temps représenté une activité florissante.

Depuis l'Indépendance, mais surtout depuis la grande vague de sécheresse qui a vu affluer en direction de la Casamance les immigrants du Nord Sénégal (Toucouleurs, Sérères, Lébous, Peulhs Fouta, etc.), la pêche s'est considérablement intensifiée en se diversifiant et cela au point même de mettre en péril le renouvellement normal des ressources halieutiques de la région.

#### a) Activités de pêche en Casamance et les problèmes qu'elles posent

On peut distinguer principalement deux (02) types de pêche : la pêche maritime et la pêche fluviale (Fleuve Casamance et ses "bolongs").

- La pêche maritime (côtière) : Elle est essentiellement le fait de pêcheurs émigrés du Nord. Elle est localisée à Kafountine-Abène et Kabrousse-Djimbering. Elle est saisonnière avec une campagne qui dure de novembre à juillet.

Alors que Kafountine accueille principalement les pêcheurs de poissons, Abène et Kabrousse-Djimbering sont des lieux de pêche mixte avec comme production principale la langouste. Les pêcheurs émigrés du Nord sont principalement originaires de la Région du Fleuve Sénégal et du Cap-Vert pour la pêche au poisson; de Yenne et de ses environs pour la pêche à la langouste.

Depuis quelques années cependant, on trouve à Kafountine de jeunes autochtones de la région qui, encadrés par le GOPEC, s'adonnent à la pêche maritime.

Sur la façade maritime, les chalutiers, en violation de la réglementation, viennent fréquemment pêcher à l'intérieur de la zone des trois milles réservée à la pêche artisanale. Il arrive ainsi souvent que ces chalutiers passent sur les filets dormants mouillés par les pêcheurs ou même les enlèvent en provoquant de sérieux dommages. Les pertes qui en résultent sont alors considérables pour les pêcheurs. Elles ont été estimées à plus de 17 millions de Francs CFA en 1981-1982 dans la seule zone de Kafountine.

Outre ces pertes dont sont victimes tous les pêcheurs quelque soit leur statut (autochtones ou immigrés) existent d'épineux problèmes de cohabitation entre pêcheurs et populations autochtones.

Alors qu'à Kafountine-Abène ne se pose aucun problème, les relations ayant été toujours bonnes et fraternelles, à Kabrousse-Djimbering par contre, elles ont atteint parfois des degrés de gravité déplorable. Dans cette zone en effet, les pêcheurs étaient installés sur une plage proche de l'aéroport desservant la zone touristique du Cap-Skirring. Des déchets de poissons rejetés par les pêcheurs attiraient dans les environs de nombreux rapaces (vautours, éperviers) dont les évolutions constituaient un danger permanent pour les aéronefs.

Priés de déménager des lieux, les pêcheurs ne trouvèrent d'autres solutions que d'aller tout bonnement s'installer dans les rizières appartenant aux populations locales (sans doute persuadés de leur bon droit par référence à la loi sur le domaine national) d'où ils ne voulurent partir malgré les injonctions réitérées des propriétaires. De surcroît, la gendarmerie aurait même essayé d'intimider les propriétaires pour les obliger à ne pas inquiéter les occupants. Les heurts étaient donc devenus inévitables entre les pêcheurs et les populations.

#### - La pêche fluviale sur la Casamance et ses "bolongs" :

Elle mobilise une population très hétéroclite, tant du point de vue des ethnies que des moyens mis en œuvre. Aux moyens traditionnels autochtones (éperviers, lignes, pièges de toute nature, pirogue à rame), s'opposent ceux plus efficaces, plus rentables, mais aussi souvent plus dévastateurs des immigrants (filets maillants, sennes, pirogues motorisées).

Alors que la pêche au poisson est essentiellement pratiquée par les autochtones, la pêche crevettière fluviale est quasiment monopolisée par les immigrés.

Dans ce sous-secteur, il est à noter qu'il n'y a jamais eu de problèmes de cohabitation entre les autochtones et la première vague composée d'immigrés en majorité de Sérères et Lébous. Ces deniers s'étant sans difficulté fondus dans les populations locales par le biais des alliances de tous ordres.

Les conflits n'ont commencé à émerger et à prendre des tournures inquiétantes qu'avec la dernière vague d'immigrants de la période de sécheresse, composée en majorité de Toucouleurs.

La cohabitation a alors engendré des confrontations à caractère économique d'une telle gravité que la situation dégénère en conflits ethniques et religieux...

Ces conflits se produisent aussi bien sur terre que sur les lieux de pêche.

= Sur terre : Les immigrants, saisonniers au départ, se sont implantés peu à peu sur les lieux pour devenir de vrais résidents, ce qui n'a pas manqué de soulever des problèmes de droit foncier coutumier par rapport à la loi sur le domaine national qui a permis un processus d'appropriation que les populations suspectent de complicités administratives, et regrettent parfois amèrement leur hospitalité.

A ce propos, l'incident survenu à Simbandi (1975-1976) est assez significatif : les immigrants poussèrent même leur imprudence arrogance jusqu'à interdire par exemple aux villageois autochtones l'usage de la berge de débarquement. Le problème ne fut réglé qu'après des heurts assez violents.

Il arrive aussi que les immigrants de la vague de sécheresse, frisant parfois un fanatisme religieux musulman, se constituent en groupes ségrégués manifestant un mépris provocateur vis-à-vis des populations locales (Balantes, Manjacques, Bainouk, Mancagnes, Diolas) toutes plus ou moins animistes malgré leur conversion à l'Islam ou au Christianisme.

Ces immigrants, enfin, ont constitué un vrai groupe de pression et de domination dans certains villages où ils se comportent, avec la complicité de certains fonctionnaires, comme en terre conquise, et cette domination ils n'hésitent pas à l'exercer même sur les lieux de pêche.

= Sur les lieux de pêche : Des problèmes sérieux se posent quant à la cohabitation entre pêcheurs sur les lieux de pêche.

Il y a d'abord que les pêcheurs, utilisant des filets maillants, coupent toute la largeur des cours d'eau ce qui constitue un handicap pour les pêcheurs à l'épervier ou utilisant des pièges. A cela s'ajoute que tout passage en pirogue est impossible sans endommager les filets.

Ensuite, les pêcheurs utilisant une senne, pour la plupart, ne respectent guère la législation réglementant le maillage des sennes. Ils raclent délibérément les cours d'eau et rejettent sur les berges de grandes quantités de poissons immatures et cela, le plus souvent en toute impunité, sous le regard scandalisé des populations locales plus respectueuses de la réglementation.

S'agissant notamment des pêcheurs de crevettes, ils lestent leurs filets à l'aide d'ancre, de fûts ou de sacs bourrés qui provoquent des dégâts aux éperviers des pêcheurs autochtones : autre source de conflits.

#### b) Problèmes de conservation et de commercialisation

- Conservation : La SEFCA n'a pas la capacité de stockage nécessaire et la production de glace est insuffisante pour couvrir à la fois les besoins alimentaires et ceux des pêcheurs de tous ordres et des bouchers. La priorité étant donnée aux crevettes.

Les promoteurs intéressés déplorent le report depuis trois (3) ans de la construction d'une unité moderne de production de glace et de traitement du poisson.

- Commercialisation : En matière de commercialisation les populations de Casamance regrettent que jusqu'à ce jour, à l'instar des autres zones de pêche importantes, n'existe pas de centre de mareyage ou de débarcadère de poisson.

#### c) Perspectives d'avenir

Si présentement existe une école de pêche à Goudomp, cette école ne dispose qu'un enseignement axé sur la pêche fluviale. A l'issue de leur formation, les jeunes ne bénéficient d'aucun soutien leur permettant de s'installer à leur compte, et vont grossier les rangs des chômeurs.

Si la pêche fluviale a encore de beaux jours devant elle, ses perspectives restent cependant assez limitées, voire même sombres, à la lumière de la dernière note rédigée par le C.R.O.D.T. (Centre de Recherche Océanographique de Thiaroye), intitulée : "Casamance: Situation extrêmement grave".

La mission effectuée du 3 au 5 novembre 1983 a permis de mettre en évidence une situation environnementale extrêmement grave : à savoir, une augmentation catastrophique de la salinité. Et la note de conclure par ces mots : la Casamance a cessé, provisoirement il faut l'espérer, d'être un estuaire, pour se transformer en bras de mer sursalé comme le Sine-Saloum. Il est certain que les augmentations de salinité enregistrées auront des répercussions sur la faune : fuite vers la mer de certaines espèces, ralentissement de la croissance et augmentation de la mortalité naturelle pour d'autres. Pour les crevettes par exemple, les résultats seront médiocres en quantité et en qualité.

Il est à prévoir, si cette tendance devait se maintenir, que surgiront de multiples problèmes sociaux qui engendreront d'autres, en particulier une tendance des pêcheurs saisonniers à se reconvertir en agriculteurs sédentaires, ce qui relance le pénible débat sur le domaine national.

Il ressort de toutes ces considérations que l'avenir de la pêche en Casamance ne se trouve pas sur le fleuve, mais en mer.

Aussi, estimons-nous que l'école de pêche devrait être transférée soit à Elinkine, Karabane ou Diogue ou encore mieux à Nikine, où est prévue la construction d'un port de pêche. Ainsi, les élèves pourraient être formés aux techniques de la pêche maritime et fluviales.

A la fin de leur formation, ces élèves pêcheurs devraient être regroupés par 5 ou 10, financés, équipés et installés dans des zones de leurs choix s'ils optent pour un type de pêche bien déterminé. En attendant, la politique d'encadrement des jeunes qui veulent s'adonner à la pêche telle que pratiquée par le GOPEC devrait faire l'objet d'une large information et cette politique devrait être intensifiée, élargie et soutenue.

Notre proposition d'installer les jeunes colons pêcheurs à partir de Ponta Rea tient au fait que nous pensons qu'il serait plus judicieux de réserver la portion du fleuve en amont aux pêcheurs utilisant l'épervier, les pièges et les filets maillant (en réglementant strictement l'usage de ces filets et en faisant appliquer la dite réglementation).

La pêche à la crevette devrait être totalement interdite dans la zone de reproduction de Ponta Rea, pour n'être autorisée qu'en amont à partir de Ziguinchor, en ayant soin de réglementer l'utilisation des lestes.

En résumé, nous croyons pouvoir dire que les problèmes que soulève la pêche en Casamance sont les suivants :

- formation, équipement et insertion des autochtones dans les circuits de pêche,
- cohabitation sur les lieux de pêche,
- conservation et commercialisation,
- réglementation des pratiques de pêche sur le fleuve et le littoral casamançais.

#### 4°) Problèmes industriels en Casamance : Cas de la société du Domaine Industriel de Ziguinchor (SODIZI)

La politique gouvernementale de décentralisation industrielle répond au souci de réaliser un développement harmonieux de l'ensemble national.

Elle se concrétise petit à petit par la création de domaines industriels au niveau des différentes régions. Et c'est ainsi que progressivement ont été mis en place les domaines industriels de Dakar, Ziguinchor, Thiès, Kaolack, St Louis, etc.

Parmi les tout premiers à être mis en chantier (1975), la Société du Domaine Industriel de Ziguinchor (SODIZI) traverse cependant actuellement une situation difficile en raison de l'état d'abandon total dont elle est victime depuis bientôt dix (10) ans.

##### a) Difficultés relatives à son installation et à son extension

Un rappel succinct de l'histoire de la SODIZI éclaire d'une lumière crue le manque total de soutien dont a toujours souffert cette société à l'inverse des autres du même genre, implantées dans les autres régions.

Créée depuis 1973 avec un capital de 8.270.000 FCFA porté à 15.910.000 FCFA en 1976, la SODIZI a acquis toute seule, ses terrains (T.F. 401 BC et T.F. 199 BC). La première tranche de construction des ateliers a été entièrement financée et réalisée par elle pour un montant de 13 millions FCFA et la seconde tranche menée jusqu'au niveau du chaînage supérieur. Ne recevant aucun soutien ni la moindre subvention ou aide, aussi bien de l'Etat que de l'extérieur, la société s'est peu à peu essouffée et se trouve aujourd'hui quasiment bloquée. Et pourtant :

- la société du domaine industriel de Dakar en voie de création en 1977 a bénéficié d'une subvention d'exploitation fin 1977,
- le domaine industriel de Kaolack (cf. rapport SONEPI 1979-1980) a reçu une subvention d'un montant de 52 millions de francs CFA au titre de :
  - ❖ subvention d'équilibre: 10 millions
  - ❖ subvention d'équipement : 42 millions,
- le domaine industriel de St-Louis a reçu une dotation de l'Etat de 6 millions dans un premier temps pour la réfection des bâtiments existants.

Ainsi, contrairement aux autres domaines industriels, la SODIZI n'a jamais bénéficié, ni au départ de sa création et encore moins après son installation par ses propres moyens, de moindre soutien de l'Etat sénégalais. Elle vit toujours d'espoir sur la base de promesses qui lui sont faites par les autorités comme par exemple celle d'une subvention d'exploitation de 15 millions qu'elle attendait encore au moment de notre passage. Même les subventions qui lui sont accordées par décision officielle comme celle de 5 millions CFA, chapitre 2.872, article 3000-I dans l'exercice 1980-1981 ne lui sont jamais été versées.

L'étude du projet d'extension (mise en place des infrastructures de base) d'un montant de 110 millions CFA a été réalisée par la OSONEPI en février 1979. Elle a été agréée par le Comité Interministérielle des Investissements. Sur la base d'engagements très officiels, sa réalisation était supposée être entièrement à la charge de l'Etat. Jusqu'à l'époque de notre enquête, les travaux n'avaient pas encore obtenu un début de réalisation et l'extension du domaine industriel prévue depuis 1979 souffre de l'absence de financement. De ce fait, l'accès au domaine devient très difficile en hivernage. Aucun plan d'assainissement n'a, par ailleurs, été réalisé au domaine industriel où il n'y a aucun système d'évacuation des eaux usées et de pluies.

La non réalisation du projet d'extension a obligé une réactualisation par la SONEPI en janvier 1983. L'essentiel reste encore à faire.

### b) Difficultés en matière de personnel d'encadrement

Contrairement aux entreprises à Dakar, encadrées régulièrement par le personnel de la SONEPI, le domaine industriel de Ziguinchor n'a pratiquement jamais bénéficié du moindre encadrement. Il fonctionne avec un personnel réduit à sa plus simple expression.

- En 1978, ce personnel se limitait au Directeur, détaché de la SONEPI. Il assumait cumulativement les fonctions de Représentant de la SONEPI pour toute la Casamance, Directeur de l'entreprise de construction métallique et Responsable du projet rotin.

- En 1980 fut recruté un comptable,

- En 1983, un cadre (Maîtrise de gestion) a été affecté à la SODIZI pour seconder le Directeur. Et c'est uniquement à cette occasion que la SODIZI a reçu une subvention de 5 millions CFA.

A l'instar de ce qui existe dans les autres domaines industriels, et dans un souci d'efficacité, de rentabilité, le personnel de la SODIZI doit être davantage étoffé.

### c) Perspectives d'avenir de la SODIZI

Profitant des potentialités de toutes sortes que recèle la région, notamment agricoles, Ziguinchor doit jouer pleinement son rôle de pôle de développement régional. Il serait alors hautement souhaitable que son domaine industriel puisse accueillir dans les meilleures conditions possibles le maximum de PME.

Suite à une mission d'identification des projets SONEPI-SOFISEDIT, il a été recensé en Casamance un certain nombre de projets (une centaine). Ce travail a été réalisé par la SODIZI et le Secrétariat Général de la Chambre de Commerce de Ziguinchor. Il était prévu une autre mission SONEPI-SOFISEDIT pour finaliser l'étude de ces projets et retenir ceux qui sont les plus rentables en vue d'un financement. Ce travail a été fait pour certaines régions et la Région de Casamance attend avec patience qu'on pense aussi un peu à elle.

## 5°) Les problèmes

Bien qu'étant la région la plus arrosée du Sénégal, la Casamance a eu, comme le reste du pays, à souffrir d'un déficit pluviométrique grave et continu depuis à peu près deux décennies.

La moyenne annuelle pluviométrique qui variait entre 800 et 2000 mm a chuté pour atteindre une valeur comprise entre 500 et 1250 mm.

Malgré cette sécheresse chronique aux graves conséquences, la Casamance conserve d'énormes potentialités agricoles qui devraient la placer au premier rang dans la politique agricole du Gouvernement en vue de l'autosuffisance alimentaire du pays, comme l'illustre bien les tableaux ci-après.

## CULTURES INDUSTRIELLES

REGIONS	ARACHIDES D'HUILERIES			ARACHIDES DE BOUCHE			COTON		
	Superf. (ha)	Prod. (tonnes)	Rendt. (ka/ha)	Superf. (ha)	Prod. (tonnes)	Rendt. (ka/ha)	Superf. (ha)	Prod. (tonnes)	Rendt. (ka/ha)
Cap-Vert	960	-	-	-	-	-	-	-	-
Casamance	87.347	105.000	1.202	2.127	1.272	598	19.465	22.5000	1.155
Diourbel	144.339	47.969	332	-	-	-	-	-	-
Fleuve	2.100	-	-	-	-	-	-	-	-
Sénégal Oriental	60.137	31.686	525	1.409	493	349	10.998	7.500	681
Sine-Saloum	483.160	275.055	569	18.427	7.235	392	2.890	1.000	346
Thiès	148.040	77.801	525	-	-	-	-	-	-
Louga	39.429	22.417	568	-	-	-	-	-	-

## CULTURES VIVRIERES

REGIONS	MIL / SORGHO			MAÏS			RIZ - PADDY			NIÈDE		
	Superf. (ha)	Prod. kg/ha	Rendt. kg/ha	Superf. (ha)	Prod. ton	Rendt. kg/ha	Superf. (ha)	Prod. ton	Rendt. kg/ha	Superf. (ha)	Prod. ton	Rendt. kg/ha
Cap-Vert	139	-	-	93	-	-	13	-	-	100	7,5	75
Casamance	87.303	67.500	801	26.961	35.375	1.312	31.603	35.780	1.120	-	-	-
Diourbel	108.235	31.800	293	-	-	-	-	-	-	5.500	3.900	709
Fleuve	24.361	6.930	284	3.798	1.610	423	14.826	68.627	4.629	4.040	302	74
Sénégal Oriental	61.728	23.531	381	25.739	16.209	629	5.364	4.133	770	17	10	588
Sine-Saloum	349.793	169.061	483	13.921	7.400	531	-	-	-	2.340	702	300
Thiès	134.074	44.800	334	-	-	-	-	-	-	15.291	3.455	225
Louga	20.995	8.090	385	-	-	-	-	-	-	12.145	4.481	369

Tableau issu du Conseil Interministériel sur la campagne Agricole (avril 1984)

Ainsi donc, pour l'année 1983 / 1984, on peut dire que la plupart de la Casamance représente :

pour les cultures industrielles

- arachide d'huilerie : 19% de la production totale
- arachide de bouche : 14% de la production totale
- coton : 72% de la production totale

pour les cultures vivrières

- mil/Sorgho : 19% de la production totale
- maïs : 58% de la production totale
- riz Paddy : 33% de la production totale

Mais c'est essentiellement au regard des rendements que ses potentialités et son avantage sur les autres régions apparaissent les plus évidents. Ainsi :

pour les cultures de rente, le rapport s'établit de 1 à 2

- 1200 kg/ha contre une moyenne de 500kg/ha dans les autres régions pour l'arachide d'huilerie,
- 600 kg/ha contre 370 kg/ha pour l'arachide de bouche,
- 1155 kg/ha contre 482 kg/ha pour le coton.

Pour les cultures vivrières, le rapport est de 1 à plus de 2 :

- mil/Sorgho 800 kg/ha contre une moyenne de 360 kg /ha
- maïs 1300 kg/ha contre une moyenne de 530 kg/ha

Nous sommes obligés de faire une réserve sur le rendement de 4600 kg/ha enregistré au Fleuve.

Soucieux de promouvoir un développement intégré de la région, l'Etat y a implanté des sociétés d'interventions telles que la SOMIVAC, la SODAGRI et la SODEFITEX.

La SOMIVAC a pour mission supplémentaire la coordination des activités des deux autres sociétés et est donc à vocation régionale.

Nous allons d'abord recenser, de manière succincte, les actions supplémentaires prioritaires du VIe Plan pour chacune des sociétés, en insistant sur les problèmes posés par leur financement et les risques de non réalisation, soit par manque de volonté politique, soit par prise de position délibérée de certains hauts fonctionnaires.

Ensuite, les objectifs complémentaires répondant aux défis de l'heure seront esquissés.

La SOMIVAC: l'action de la SOMIVAC, au cours du VI<sup>e</sup> Plan doit se concrétiser autour des points suivants:

- projet rizicole de Sédhiou,
- projet PIDAC,
- étude du schéma directeur,
- aménagement du Guidel,
- aménagement de Bignona,
- mission agricole chinoise.

a) Projet rizicole de Sédhiou :

Il a rencontré au cours du VI<sup>e</sup> Plan d'insurmontables difficultés financières qui continuent à bloquer littéralement les actions de ce projet. Ces actions portent essentiellement sur les cultures sous pluie tels que riz, arachide, maïs, mil, coton.

Les rendements de ces différentes spéculations stagnent à un niveau tel que l'on peut se poser le problème de savoir s'il est utile de garder une telle structure.

En effet,

- pour le riz, le rendement est de 1,5 t/ha,
- pour l'arachide 1,25 t/ha,
- pour le maïs 0,8 t/ha,
- pour le mil 0,8 t/ha,
- le coton nouvellement introduit est à 1,1 t/ha.

Ce projet avait bénéficié lors du VI<sup>e</sup> Plan d'un financement Caisse Centrale et Banque Mondiale avec une orientation d'objectifs prioritaires en direction du riz dans les vallées à eau douce.

L'évaluation faite par ces deux organismes a démontré qu'en définitive ce projet s'est transformé en projet arachide: les cultures vivrières ayant été minorées. Ce qui justifierait de l'avis des bailleurs de fonds, le retrait du financement du PRS (Projet Rizicole de Sédhiou).

Néanmoins, il a été programmé pour le Projet Rizicole de Sédhiou II (PRS II), un financement global VI<sup>e</sup> Plan de 572 millions CFA. A notre connaissance, il n'est intervenu aucune inscription ni sur le Budget national d'équipement, ni sur crédit extérieur de ces fonds, malgré les efforts de la Direction Générale de la SOMIVAC, en vue de couvrir ce financement.

Nous pensons cependant qu'il existe des potentialités agricoles dans le département de Sédhiou, en vue du développement de la riziculture en terre douce. La SOMIVAC devra être soutenue dans la recherche de financement des petits aménagements de l'ordre de 100 à 200 ha (dans le Balantacounda et le Diendé).

b) Projet PIDAC (Projet Intérimaire de Développement Agricole de la Casamance):

Ce projet soutenu par l'USAID, s'est intéressé aux cultures traditionnelles tels que riz, maïs, mil, sorgho et arachide, sur une superficie de l'ordre de 11.932 ha et s'est en outre étendu sur quelques opérations maraîchères qui se trouvent confrontées à un sérieux problèmes d'économie.

En ce qui concerne la VI<sup>e</sup> Plan, 2.680 milliards CFA sont prévus sur lesquels 1.191 milliards CFA sont présentement acquis.

c) Etude du schéma Directeur de la Casamance:

C'est un projet soutenu par l'USAID d'un montant de 330 millions CFA entièrement couvert. Cette étude permettra de mieux coordonner l'ensemble des actions des sociétés d'intervention.

d) Mise en valeur de Guidel:

Les travaux de barrage, d'un coût d'environ 800 millions ont été réceptionnés au mois d'avril 1982. Mais depuis lors, aucun financement n'a pu être dégagé, en vue de la réalisation des aménagements des terres sans lesquels les efforts financiers consentis pour le barrage ne pourraient pas être valorisés, étant donné que Guidel doit servir de barrage test, en vue de maîtriser les aménagements des zones dans ces rizières.

Nous nous trouvons donc devant un blocage de toute l'action de récupération des terres salées. Il devient urgent que les 962 millions CFA prévus dans le VI<sup>e</sup> Plan pour l'aménagement des terres de Guidel, soient trouvés dans les meilleurs délais.

e) Aménagement de Bignona:

1.750 milliards ont été initialement prévus pour la réalisation du barrage en contrepartie des travaux effectués par la Mission Chinoise ; or il semblerait que ce projet glisse sûrement vers le VII<sup>e</sup> Plan, malgré la volonté politique affirmée par le Chef de l'Etat. Il importe de souligner que l'ensemble du matériel pour l'exécution des travaux par la Mission Chinoise est déjà stocké depuis bientôt deux (2) ans.

A propos du barrage d'Affiniam et de l'aménagement du bassin versant du marigot de Bignona, il est utile de noter la constatation suivante faite par R. DUMONT dans "le défi sénégalais" page 27 :

"Mais la Casamance est mal défendue sur le plan politique. Ainsi la contrepartie sénégalaise des crédits prévus pour le barrage d'Affiniam, près de Bignona, que vont construire les Chinois aurait été détournée vers un quartier général de l'I.S.R.A., sur le Fleuve. Depuis octobre 1980, le matériel est là, les Chinois aussi, les paysans attendant l'espoir d'être embauchés : quel gâchis pour

tout ce pays enclavé. Les crédits sont restés insuffisants. Un gros retard a été pris, qu'il importe de combler".

Nous nous contenterons, à propos des barrages, de rappeler avec B. PISANI ("la main et l'outil") que : "Un barrage est un outil, tout comme un hôpital, une usine, une école. Ce qu'il faut aider c'est la société des hommes, les structures sociales, la vie locale, en un mot, la main capable de saisir l'outil".

Nous pensons qu'il s'avère nécessaire de clarifier et de hiérarchiser les problèmes relatifs à la récupération des terres salées.

#### f) Mission Agricole Chinoise :

Ce projet qui n'était pas initialement prévu au VI<sup>e</sup> Plan a pu être concrétisé, et malgré le départ prématuré des Chinois, des actions de suivi et de prolongation se poursuivent grâce à l'encadrement SOMIVAC.

En ce qui concerne le riz, l'action d'encadrement semble s'être portée sur 2.243 ha avec des rendements supérieurs à 2 tonnes/ha et pour le maïs, sur 277 ha avec des rendements de 1,2 tonnes/ha. Il y a lieu, par ailleurs, de signaler que la formation de l'encadrement SOMIVAC par les Chinois n'a pas été satisfaisante.

La SODAGRI (Société de Développement Agricole et Industrielles): Une des priorités de notre politique de développement agricole étant l'autosuffisance alimentaire, le projet ANAMBE géré par la SODAGRI est actuellement prioritaire du VI<sup>e</sup> Plan. La première phase de réalisation a démarré en 1982.

Les études menées dans le Bassin de l'Anambé ont connu des développements successifs depuis 1958. Ces différentes études ont permis d'obtenir toutes les données de base nécessaire à la conception définitive du projet avec le maximum de garantie de succès (topographie au 1/2000, agronomie, pédologie, sociologie, etc.).

Les conclusions arrêtées par ces études sont les suivantes :

- Existence de 40.000 ha de bonne terre apte à la riziculture de classe 1 et 2, classification USBR ;
- Disponibilité d'eau pour la sécurisation de 20.000 ha en culture d'hivernage et la contre saison d'environ 16.000 ha, 9 années sur 10. Cette limitation des aménagements à 16.000 ha est due à la faible capacité de stockage de l'eau.

La pluviométrie, dans cette région de la Haute Casamance est en moyenne de 1.000 à 1.100 mm d'eau, ce qui représente un avantage pour la culture irrigable dans cette zone, étant donné l'économie d'énergie de pompage ainsi faite durant la culture d'hivernage, où les besoins en eau pour la riziculture ne nécessitent qu'un complément d'irrigation de 200 mm.

La forme encaissée du lit de la rivière Kayanga permet d'avoir des sites favorables pour l'implantation d'ouvrages de retenue: le barrage de confluent Kayanga-Anambé, prévu en première phase, permettra le stockage dans le lit de l'Anambé de 48.000.000 de m<sup>3</sup> d'eau, assurant la double culture de 1.000 ha à 1.450 ha.

Il a été proposé dès lors d'aménager en première phase pilote 1.000 ha qui seront irrigués grâce au barrage de confluent complété d'une station de pompage à travers un réseau hydraulique.

Objectifs physiques du projet: Le bassin de l'Anambé une fois développé, permettra d'ici une quinzaine d'années, la production d'environ 150.000 tonnes de céréales avec une commercialisation assurée d'au minimum 75.000 tonnes de riz blanchi, le reste étant autoconsommé sur place et dans la région.

Depuis le début de son intervention, la SODAGRI, sans attendre la réalisation des ouvrages hydrauliques, a commencé par encadrer les paysans.

Dans les périmètres et zones encadrées, les rendements ont varié de 1,5 à 2,5 tonnes, en fonction de la répartition des pluies et les quantités d'eau tombée. Dans tous les cas, l'écart de rendement a été d'au moins une tonne entre les paysans encadrés et les paysans non encadrés.

Pour le grand projet de 16.000 ha, dont la réalisation ne sera achevée qu'en 1999, les résultats attendus sont la double culture de 16.000 ha avec rendement moyen de 5 tonnes, soit un tonnage paddy de 150.000 tonnes. Ce qui permettrait la commercialisation supplémentaire de près de 50.000 tonnes de riz blanchi.

Etat d'avancement: Les superficies irriguées porteront en première phase 1981 / 84 sur 1.000 ha. Les superficies agricoles encadrées concernant le riz porteront sur 4.000 ha de cultures pluviales; les cultures pluviales encadrées seront :

- maïs et sorgho:	2.500 ha,
Les productions globales attendues sont les suivantes :	
- riz :	18.000 t
- maïs et sorgho :	2.000 t
- arachide :	9.000 t.

L'élevage d'embouche atteindra 1.000 têtes UGB, à partir de sous-produits du riz.

2.400 emplois seront atteints dont 2.200 agriculteurs dans la zone aménagée avec un revenu amélioré dans de grandes proportions de 1 à 3 ; 200 emplois salariés pour le complexe agro-industriel ainsi créé.

Le projet, après avoir assuré l'autosuffisance dans la zone de l'Anambé, permettra lors de la deuxième année de commercialiser 5.000 tonnes de riz blanchi

dont 1.000 tonnes sous forme de riz entier, le tout correspondant à un chiffre d'affaires de 500 millions CFA.

Le projet se trouve dans un état très avancé. Le seul point qui gêne le démarrage des travaux est celui de la mise en place des crédits alloués. En effet, les études d'exécution sont terminées depuis deux ans. Les dossiers d'appel d'offres confectionnés par le Bureau d'Engineering Electrowatt, lancé avec l'accord du Fonds Saoudien de Développement, et les dépouillements viennent de se terminer.

Financement du projet : Le projet est financé sur aide bilatérale entre le Sénégal et le Fonds Saoudien de développement d'une part, et entre le Sénégal et le Gouvernement Helvétique sur la ligne de Crédit Mixte d'autre part. Il avait été initialement prévu une participation du Sénégal en contrepartie sur le Budget National d'Equipement.

La BOAD et le Fonds de l'OPEP ont été saisis par le Gouvernement Sénégalais pour le bouclage financier de l'opération et pour servir partiellement de relais au Budget National d'Equipement.

#### Financements extérieurs obtenus:

Le Fonds Saoudien de Développement a signé avec le Gouvernement de la République du Sénégal des accords de financement (décembre 1979, mars 1981) pour un montant de 30 millions de Ryals saoudiens soit l'équivalent de 3 milliards de FCFA.

Le Fonds Saoudien de Développement s'est engagé à concurrence de 50 % du coût total du projet; sa participation est portée à 3.000 millions de FCFA, compte tenu de l'augmentation des coûts qui s'élèvent à présent à 5.000 millions FCFA.

La Ligne de Crédit Mixte Suisse : Une ligne de crédit mixte suisse a été signée entre le Gouvernement de la République du Sénégal et le Gouvernement Helvétique pour les fournitures et prestations de services.

La B.O.A.D. : Elle avait envoyé une mission d'évaluation. A l'issue de son séjour au Sénégal, du 26 octobre au 6 novembre 1981, la mission avait proposé un intéressement de la BOAD pour le financement de la réalisation des exploitations paysannes irriguées. La mission avait proposé une enveloppe préliminaire d'environ 550 millions de FCFA.

Cependant, après avoir fait espérer une participation, cette source de financement a préféré se retirer. Le rapport d'évaluation de la BOAD remis à la SODAGRI devait être repris sur la base de compléments d'informations, en vue de revoir les conclusions de cette dernière. Le Gouvernement Sénégalais s'est engagé vis-à-vis des autres bailleurs de fonds à trouver un financement de remplacement.

En résumé, les financements qu'il sera possible actuellement d'atteindre provenant de l'extérieur sont les suivants :

- Fonds Saoudien de Développement :	3.000 millions CFA
- Ligne de Crédit Mixte Suisse :	617 millions CFA
- Etat (BNF 1983/84) :	478 millions CFA
- Financements extérieurs de remplacement BOAD :	605 millions CFA

Soit un **total** de : **4.700 millions CFA**

Il est attendu de l'OPEP qui a été sollicité 1.200 millions CFA pour couvrir la totalité des financements requis.

La SODEFITEX: Elle est chargée d'encadrer les agriculteurs de la Haute Casamance et une faible partie de la Moyenne, pour la production du coton.

En ce qui concerne cette société, nous pouvons signaler qu'elle a impliqué à Kolda et Vélingara des unités d'égrenage du coton et de confection des balles. Elle a en outre démarré, depuis le VI<sup>e</sup> Plan, des projets en direction des cultures céréalières, et actuellement, sur les rives de la Gambie, elle dispose de quelques petites parcelles irriguées. Il n'en demeure pas moins vrai que cette société est plus préoccupée d'étendre la culture de rente qu'est le coton que d'assurer l'autosuffisance alimentaire (elle ne fait des céréales que pour améliorer les rendements en coton et non l'inverse).

Elle cherche actuellement à étendre ses activités en Moyenne Casamance où déjà le coton est cultivé dans le Balantacounda.

La SODEFITEX bénéficie de financements Fonds Européen de Développement et Caisse Centrale de Coopération Economique et grâce à la remontée spectaculaire des cours mondiaux du coton, les résultats qui étaient dans les années 1980/81 négatifs de l'ordre du milliard, commencent à être positifs.

Il faut ici mentionner que le Sénégal n'a pas de moyens puissants sur le cours mondial du coton. Il est à craindre qu'après un développement des superficies réservées au coton, nos recettes d'exportation chutent par baisse de ce cours mondial comme actuellement avec l'arachide.

Problèmes rencontrés : Il est de notoriété publique que la région sud est celle qui a le moins bénéficié d'investissements pour son développement. Il faudra attendre l'avènement de Monsieur Abdou DIOUF, alors Premier Ministre, pour que la Casamance trouve une place presque normale dans le plan de développement économique et social (fin du IV<sup>e</sup>, V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> Plan).

Depuis l'indépendance, d'importants moyens financiers ont été réorientés vers la Région du Fleuve, en vue d'y développer la culture rizicole, alors qu'une faible partie des investissements ainsi consentis dans le nord auraient suffi, en Casamance, pour assurer notre autosuffisance en riz à hauteur de 70 %.

La période de sécheresse rencontrée par notre pays a rendu plus préoccupant le développement de l'agriculture casamançaise. En effet, les hauteurs d'eau de pluie tombée n'assuraient plus la désalinisation des terres de la Basse Casamance.

Il fut alors décidé de relancer la politique de barrage anti-sel, et Guidel fut choisi comme barrage test. Pendant que la démographie galopait, les superficies rizicultivables diminuaient.

Devant les incertitudes des techniques préconisées pour la récupération des terres salées, la SODAGRI a proposé de résoudre le problème par l'aménagement des terres douces de la Haute Casamance et de la Moyenne Casamance avec possibilité de double culture.

Dans la recherche du financement nécessaire à la mise en œuvre de l'ensemble des projets du plan, la Casamance n'a pas bénéficié de concours extérieurs favorables.

En effet, plusieurs organismes et bailleurs de fonds internationaux ont été orientés (ou se sont orientés) vers les projets SAED.

Même le Fonds Européen de Développement qui a été le premier à financer des périmètres tests de désalinisation des rizières à Nyassia s'est progressivement désengagé. C'est tout récemment que le Ministère de la Coopération Italienne, sollicité par le Gouvernement sénégalais, a décidé d'intervenir massivement en Casamance.

Les deux sociétés de développement rural dont les activités sont plus orientées vers les secteurs d'intérêts pour les populations locales, à savoir la SODAGRI et la SOMIVAC, souffrent de manque de moyens financiers pour la réalisation de leur programme dans les meilleurs délais.

Bien que la volonté politique de la réalisation des projets de maîtrise d'eau et d'autosuffisance alimentaire existe, les Elus régionaux n'apportent pas leur soutien effectif aux sociétés concernées, lors des grands débats, en commissions plénières sur le Budget à l'Assemblée Nationale.

Les solutions que nous préconisons, en vue de résoudre définitivement les problèmes rencontrés par l'agriculture casamançaise sont :

- 1.- donner la priorité à la double culture rizicole en terre douce, permettant non seulement d'atteindre une autosuffisance régionale dans les meilleurs délais, mais aussi de fixer les populations en les faisant travailler toute l'année ;
- 2.- réaffirmer la volonté politique de réaliser tous les projets liés à la riziculture, et autres projets céréaliers ou simplement vivriers y compris les barrages anti-sel de Bignona, Kamobeul, Bolon et Soungrougrou, dès que les essais de Guidel auront été concluants ;
- 3.- orienter les investissements dans le secteur développement hydro-agricole vers la Casamance, dans un esprit d'équilibre et d'équité ;

- 4.- limiter le développement des cultures industrielles de rente à leur niveau actuel : arachide 120.000 tonnes, coton 20.000 tonnes ;
- 5.- aider les opérateurs économiques casamançais en leur facilitant l'accès au Crédit bancaire, en vue de maîtriser la commercialisation des produits primaires ;
- 6.- donner davantage de moyens aux sociétés d'intervention pour les rendre plus efficaces dans les activités d'encadrement ;
- 7.- mener à terme dans les meilleurs délais (le temps est devenu un facteur défavorable pour la survie dans le pays en général et dans le monde rural en particulier) l'objectif que s'est fixé l'Etat depuis 1973, à savoir : la maîtrise des cours d'eau internes et riverains devant aboutir à l'aménagement hydro-agricole de leur vallée ;
- 8.- définir une politique d'hydraulique rurale pour satisfaire les besoins en eau des hommes, de l'agriculture et de l'élevage (forages) ;
- 9.- définir une politique de restauration du couvert végétal dans la région (reforestation) ;
- 10.- élevage rationnel à moyen terme (culture fourragères: expérimentation et vulgarisation).

#### 6°) Problèmes liés à l'activité commerciale en Casamance

Comme pour les autres points soulevés dans ce mémorandum, il ne s'agira ici que d'aborder quelques aspects significatifs d'un certain malaise dans le secteur commercial en Casamance et de formuler des propositions concrètes de réaménagement.

Notre démarche s'inscrit dans une optique d'intégration économique de la région sud, fondement d'une cohésion nationale. C'est pourquoi il nous paraît nécessaire d'identifier certaines failles dans l'action de l'Etat, d'en déterminer les causes et de proposer des solutions satisfaisantes allant notamment dans le sens d'une réinsertion progressive, par des voies originales conformes aux réalités casamançais, des opérateurs économiques casamançais dans le secteur commerciale afin que cette catégorie socio-professionnelle régionale soit amenée à jouer pleinement un rôle actif et constructif.

Par sa situation géographique, la région de Casamance occupe une position toute particulière qui en fait une "Zone tampon" entre les deux Guinées d'une part et la Gambie de l'autre. Si cette situation présentait quelques avantages commerciaux pendant la période coloniale (drainage des produits agricoles des saisonniers Manjacques gros producteurs d'arachide par exemple), elle constitue aujourd'hui un facteur de perturbation des activités commerciales recentrées dans l'espace national sénégalais. Un rappel historique s'avère ici nécessaire.

### Evolution historique du secteur commercial en Casamance

Avant 1960 (avant l'Indépendance): Par rapport à l'économie de traite, la Casamance comptait deux grands espaces économiques dont les flux commerciaux présentaient des caractéristiques distinctes:

- la Basse-Casamance: Elle est essentiellement peuplée de Diolas, Baïnouk et de Manjacques; elle était caractérisée par une économie quasi autarcique fondée exclusivement sur les activités agricoles et de pêche.

Les activités commerciales s'y réduisaient à un système de troc entre les colporteurs "Dioula" et les populations autochtones. La logique économique, qui était relativement simple et intégrait pour une mentalité de négoce, était bien maîtrisée par les populations.

Cette logique créait alors un équilibre relatif de tout le système social car aucune intervention extérieure (à l'exception des Dioula colporteurs) ne venait troubler l'ordre établi.

Il faut néanmoins signaler que quelques anciennes maisons commerciales avaient timidement tenté de développer l'économie de traite en collectant des palmistes, de la cire, quelques tonnes d'arachide, et, pendant la deuxième guerre mondiale, du caoutchouc; elles distribuaient en même temps des produits manufacturés.

- La Haute et la Moyenne Casamance: Ces deux sous-régions de l'Est casamançais constituaient "le bassin arachidier" de la région. C'étaient la partie "utile" de l'économie de traite. Ici des points de collecte de produits locaux (arachide, miel, cire, palmiste) étaient installés tout le long du fleuve Casamance et ses affluents; cela avait permis le développement d'un trafic fluvial très intense (utilisation des chalands et des grandes embarcations à voile appelés "Faya").

Ce trafic fluvial eut des incidences sur le développement d'une petite industrie navale à Ziguinchor (construction réparation et entretien des chalands à Boudodi et Kotanta).

La voie fluviale étant, durant toute cette période, le seul moyen de pénétration, de distribution et de collecte, le besoin de désenclavement par la route ne se faisait guère sentir.

A ces deux espaces économiques il faut ajouter certains autres éléments caractéristiques de l'évolution historique dans ce domaine.

- La ville de Ziguinchor : Elle jouait à cette époque pleinement son rôle de métropole régionale, polarisant tout son arrière pays. Elle avait deux fonctions principales : la centralisation des produits locaux dans les entrepôts et la distribution des produits manufacturés. Ces deux fonctions lui donnèrent un dynamisme économique qui fut à l'origine de son extension rapide avec l'arrivée des populations de l'intérieur et même des pays limitrophes. La voie maritime assurait la jonction avec Dakar et par la suite avec la France.

- Les flux commerciaux : Ils prenaient avant l'Indépendance quatre directions principales :

- Ziguinchor-Dakar-Ziguinchor (produits locaux / produits manufacturés) : durant cette période, contrairement à la pratique actuelle, la circulation des produits locaux n'était pas assujettie à des taxes et autorisations diverses (il faut ici noter que les populations casamançaises acceptent mal ces procédures sur le circuit Ziguinchor - Dakar, donc à l'intérieur du Sénégal),
- de Ziguinchor vers le reste de la région et inversement, Ziguinchor jouant un rôle de point de transit et de stockage,
- des zones frontalières vers la Guinée portugaise et la Gambie sous forme de fraude,
- de la Guinée française vers Ziguinchor (cola, poissons humés).

Ces flux étaient animés pas des opérateurs économiques tant régionaux qu'extra-régionaux.

- Les opérateurs économiques étaient constitués d'une catégorie socio-professionnelle, "les traitants", vivant de l'économie de traite et provenant essentiellement de la ville de Sédhiou (première capitale régionale) et des autres régions du Sénégal (Sine-Saloum, Fleuve, etc.). Ces traitants opéraient dans les comptoirs de la Haute et Moyenne Casamance et dans quelques rares comptoirs de Basse Casamance (Bignona, Baïla et Kartiak).

Les flux entre la Casamance et les deux Guinées et la Gambie étaient monopolisés par les Peulh-Fouta, les Sarakholé et les Malinké-Dioula de kankan (Guinée).

Durant cette période, un équilibre relatif régnait. Des familles commerçantes originaires des autres régions du Sénégal étaient complètement fondues dans les populations casamançaises par le biais des alliances de tous ordres. Cela explique la nature cosmopolite du peuplement de la Haute et Moyenne Casamance et de Ziguinchor en Basse Casamance.

Cette situation antérieure à l'Indépendance a connu des bouleversements liés aux nouvelles orientations imprimées à la région après 1960.

La période après l'Indépendance: Compte tenu de la particularité de sa situation géographique, de ses données socio-économiques et socio-culturelles, des tissus de relations entre la Casamance et les pays limitrophes, cette région aurait dû faire l'objet d'une étude beaucoup plus approfondie pour amorcer son intégration économique et sociale.

Il s'agissait donc de renverser le sens des flux commerciaux et de créer conséquemment les infrastructures tendant à atténuer, sinon à enrayer son isolement par rapport au reste du pays.

La non satisfaction de ce préalable, a créé une situation d'isolement de plus en plus accentué et fait naître corrélativement des sentiments de frustration qui souvent sont à l'origine de réactions négatives.

Au plan commercial, la mise en place anarchique des coopératives a d'emblée posé des problèmes d'évacuation. Les anciennes voies fluviales ont été abandonnées au profit des routes qui, du reste, étaient inexistantes au début de l'Indépendance. A cela s'ajoutent la défectuosité et l'insignifiance du parc automobile régional.

Le système de crédit bancaire mis en place pour assurer le financement des hommes d'affaires (opérateurs économiques) ne convenait guère aux prêteurs car les terres en milieu rural et les terrains en milieu urbain n'étaient pas immatriculés pour servir de garanties.

Aussi, cette catégorie socio-professionnelle placée sans aucune préparation préalable et sans soutien, dans une nouvelle logique commerciale, eut-elle du mal à s'adapter et à se maintenir. Elle devait disparaître lentement du secteur, remplacée progressivement par des opérateurs allogènes (Peul-Fouta notamment) et nouveaux venus des autres régions au Sénégal qui, par le biais des relations ou de l'accumulation de capitaux à partir de la fraude (pratiquée depuis la période coloniale) accèdent plus facilement aux crédits bancaires.

La fermeture des anciennes maisons coloniales ôta à la ville de Ziguinchor (comme du reste à toutes les villes de l'intérieur du Sénégal) ses fonctions de centre commercial actif. Il devait en résulter un chômage collectif.

La Basse Casamance quant à elle nouvellement et brutalement ouverte aux différentes influences, subit une perturbation de l'ordre antérieur.

L'ensemble de ces faits eurent des répercussions diverses sur le comportement collectif des populations autochtones :

- sentiment de frustration émanant peut être d'une marginalisation non souhaitée ;
- repli sur soi ;
- réactions négatives, etc.

L'homme casamançais s'est alors senti dans un système dont il ne maîtrise ni les tenants, ni les aboutissants.

Cette situation aurait pu être évitée si les responsables politico-administratifs avaient su cerner dans le détail, les problèmes auxquels ces opérateurs économiques sont confrontés. Ils auraient alors éclairé le Gouvernement par des propositions constructives pour favoriser la cohésion nationale.

Malheureusement, la politique de "clientèle" fondée sur l'électoratisme s'appuie sur ces contradictions pour se maintenir. Des populations allogènes (Peul Fouta par exemple) qui ont bénéficié de complicité pour l'obtention de la nationalité sénégalaise, sont souvent favorisées car elles assurent le financement des opérations de politique politicienne.

A partir de ces quelques considérations, les réaménagements suivants sont proposés :

#### a) La Chambre de Commerce de Ziguinchor

En raison de la diversité et du nombre impressionnant des produits commercialisables de la région sud, la Chambre de Commerce de Ziguinchor doit être un "outil" efficace de développement mis à la disposition de tous les opérateurs économiques.

Ce fait implique une gestion démocratique et suffisamment décentralisée de la Chambre de Commerce.

Aussi, dans une perspective d'intégration réelle des hommes d'affaires autochtones, notre commission propose la ré-structuration de cet "outil" de développement par la création :

- d'un département du crédit,
- d'un département de la commercialisation (produits locaux, denrées de premières nécessités, produits industriels, etc.),
- d'un département des relations avec le Conseil Economique et Social, les autres Chambres de Commerce du Sénégal et des pays limitrophes (Gambie et les deux Guinées),
- d'un département chargé du secteur industriel.

#### Le département du crédit :

Objectif :

- recenser et étudier les dossiers de crédit introduits par les opérateurs économiques,
- entrer en contact avec les banques de la place,
- établir un fichier des hommes d'affaires crédibles,
- définir les modalités du crédit en fonction des réalités régionales,
- les modalités du crédit bancaire.

Quatre (4) des plus grandes banques installées au Sénégal disposent d'une agence à Ziguinchor.

Comme la population non autochtone (peuhl Fouta, Ouolof récemment installés) disposent d'atouts non négligeables (fonds de démarrage, expérience pratique), les banques qui sont les institutions essentielles et indispensables de soutien à l'action économique, recrutent leurs clientèles dans cette catégorie de la

population. Ce qui, au bout du compte, leur permet de monopoliser aujourd'hui le secteur commercial.

Cette situation a largement contribué à la marginalisation des populations autochtones concernées par les activités commerciales.

Dans un but salubre de ré-insertion des autochtones dans ce secteur, les banques, avec l'aide des autorités doivent se départir des critères traditionnels mis en place pour accéder à leur concours (mouvements créditeurs importants, aval, cautions et autres garanties mobilières ou immobilières).

En clair, il s'agira pour ces banques d'accepter librement de jouer le jeu de l'insertion des régionaux en mettant en place deux systèmes principaux de financement :

- crédits d'investissement pour des projets à caractère industriel ou commercial dont la rentabilité aura été démontrée et dont la gestion sera rigoureuse et transparente.
- des crédits participatifs qui auraient l'avantage d'associer à la gestion des projets, aux côtés des promoteurs, les banquiers eux-mêmes.

Ce système qui a donné des résultats plus que satisfaisants dans certains pays (Banque Populaire du Cameroun) est parfaitement concevable dans une région où les potentialités économiques et humaines ne manquent et où il est par ailleurs possible, grâce à une bonne politique de crédit, de mobiliser l'épargne des ressortissants de la région, qui est l'épargne la plus importante au niveau national.

Il ne s'agit là que de propositions pour aider à la solution des problèmes soulevés par les événements de décembre 1982 et 1983.

De la confiance qui sera faite à l'homme d'affaires Casamançais, de la facilitation des procédures d'accès au crédit bancaire qui lui sera offerte, dépend de beaucoup l'apaisement des esprits indispensable à la confirmation de l'attachement des Casamançais à la Communauté Nationale.

#### Le département de la commercialisation :

Compte tenu de la position géographique de la Casamance, qui en fait une région isolée, les fonctions de distribution doivent être repensées et adaptées.

Aussi, par le biais du département de la commercialisation de la Chambre de Commerce, Ziguinchor devrait stocker et distribuer pour prévenir des ruptures regrettables. Ce département s'occuperait:

- du quota de riz régional,
- des autres produits de premières nécessités,
- de la commercialisation de tous les produits (palmistes, produits maraîchers, produits halieutiques, les agrumes, etc.).

Ce département se chargerait également de la création des magasins de tous ordres (magasins témoins, magasins de type coopératif, etc.) pour réorganiser et maîtriser la distribution (lutte contre la fraude avec l'installation des magasins le long des frontières).

Enfin, ce département devra contribuer à impulser le commerce au niveau des communautés rurales en encourageant l'organisation des marchés hebdomadaires et des foires en milieu rural.

#### Le département des relations extérieures :

Ce département assurerait l'ouverture de la Chambre de Commerce de Casamance aux autres Chambres de Commerce du Sénégal et au Conseil Economique et Social. Il repenserait les flux en favorisant les échanges inter-régionaux.

#### Le département du secteur industriel et artisanal :

Il susciterait la création de petites unités agro-industrielles pour la transformation des produits agricoles (de l'élevage, de cueillette, de l'agriculture) et de la pêche. Il s'attellerait à la relance de la petite industrie navale pour revaloriser le transport fluvial beaucoup moins coûteux et impulserait le développement d'un secteur artisanal.

Cette re-structuration redynamiserait cette structure qui deviendrait ainsi un véritable "outil" de développement du secteur commercial. Elle enrayerait enfin la tendance monopolistique source de frustrations et de marginalisation.

Cependant, la mise en place de ces départements suppose:

- que le Président de la Chambre de Commerce ne devienne qu'un Coordinateur,
- que les hommes mis à la tête de ces départements soient suffisamment responsabilisés, compétents et intègres,
- qu'un Secrétaire Général dynamique doté d'une imagination créatrice doublée d'une volonté réelle de changement devienne l'animateur principal de ces départements,
- qu'en plus des hommes d'affaires, la Chambre de Commerce ouvre ses portes aux présidents des unions départementales et régionales des coopératives.

C'est par ce biais seulement que l'on ramènerait l'équité et développerait l'esprit participatif pour la relance du secteur commercial casamançais. Ainsi, le Conseil Economique et Social aurait enfin un véritable répondant en Casamance.

#### b) La question du marché de Ziguinchor et du petit commerce

Cette question mérite que l'on s'y arrête un peu. En effet, elle constitue un des pôles de fixation de beaucoup de frustrations vécues par les populations casamançaises puisque très souvent le Casamançais dira, pour résumer

l'envahissement de sa région : "au marché St.-Maur de Ziguinchor pour se faire comprendre il faut parler ouolof". Cela veut dire tout.

Il faut noter que les migrants vers la Casamance sont pour une large part venus dans la région pour "affaires". Toutes les enquêtes le montrent. Par ailleurs, une chaîne de solidarité se crée entre ce nouveau type de marchands, renforcée par leur appartenance la plupart du temps au mouridisme. De plus ils véhiculent certaines pratiques auparavant rares dans la région (corruption, spéculation sur les prix, etc.) qui en font petit à petit les maîtres des centres d'échanges que sont les marchés notamment celui de Ziguinchor où ils font la loi.

Aujourd'hui leurs activités se prolongent jusque dans les villages, centres d'approvisionnement, où ils contribuent à la hausse des prix en proposant des prix défiant toute concurrence. Il se crée ainsi peu à peu des sortes de monopoles qui leur permettent de contrôler parfois toute une filière (balais traditionnels, huile de palme, etc.) et d'imposer ainsi aux populations urbaines des hausses parfois inexplicables.

Il y a là un travail d'assainissement à faire afin que l'Etat puisse maîtriser les mécanismes du prix des denrées locales. Il ne s'agira pas d'imposer des prix mais surtout de veiller à ce que certaines pratiques ne contribuent pas à hausser démesurément les prix aux consommateurs, en somme trouver un équilibre entre le producteur et le consommateur en réglementant les marges bénéficiaires des petits commerçants.

Il y a aussi tout un effort d'assainissement à faire au niveau du marché de Ziguinchor pour éviter la création de lobbies puissants qui, en fait, se partagent les cantines.

### **III.- LES SOLUTIONS PRECONISEES**

Il ne serait pas raisonnable d'espérer pouvoir régler immédiatement tous les problèmes évoqués dans ce mémorandum.

La sagesse dicte de procéder par étapes, mais d'une manière résolue pour éviter une crise sociale. On peut volontiers concevoir trois (3) phases dans cette action :

#### **A/- A Court Terme et Même Dans l'Immédiat**

Les mesures suivantes, qui nous paraissent urgentes, pourraient être prises aisément, car elles ne soulèvent aucune difficulté:

a) la libération de l'Abbé Diamacoune et ses co-détenus dont le maintien en détention risque d'alimenter des débats passionnés, et surtout d'accréditer sur le plan international des jugements parfois excessifs qui risquent de ternir l'image de notre pays. De surcroît il apparaît très clairement que non seulement une telle mesure ne comporterait aucun risque politique ou social, mais léverait définitivement un "mythe" qui peut comporter un danger avec le temps.

Les populations de la Casamance y verraient davantage une preuve de sage maturité de la part d'un Gouvernement qui maîtrise en réalité la situation, plutôt qu'une prétendue faiblesse comme le prônent ceux qui veulent nous précipiter vers une crise grave et généralisée.

b) la nomination d'un Gouverneur ressortissant de la Casamance, pour des raisons évidentes que nous avons exposées plus haut, mais dont le choix doit tenir compte d'un certain nombre de critères précis, par référence à des qualités et à des valeurs spécifiques. Sa première mission devra être d'aplanir totalement la situation dans la région, ce qui ne poserait pour lui aucun problème.

c) installation de la Banque de Crédit Agricole à Ziguinchor comme l'appellent de leurs vœux tous les Sénégalais réellement soucieux d'un meilleur développement de notre pays. Ce vœu a été clairement exprimé par le Chef de l'Etat.

d) le problème foncier, comme la politique des lotissements urbains et semi-urbains, doivent être repensés et appliqués d'une manière plus rationnelle, plus morale et plus rigoureuse.

e) l'utilisation de toutes les langues nationales par les médias (radio et télévision notamment) doit se faire d'une manière équilibrée en tenant essentiellement compte de la nécessité d'atteindre et d'informer toutes les régions et toutes les couches socio-économiques du pays, sans exclusive ni discrimination. Cela éviterait des frustrations souvent ressenties par les populations de l'intérieur, parlant très peu le Ouolof ou parfois pas du tout.

f) assainissement administratif et moral du fonctionnement des marchés de Ziguinchor, en particulier à St.-Maur où il apparaît souhaitable d'ouvrir

une enquête sur l'attribution des cantines souvent source de contestations et de conflits.

g) suppression des tracasseries humiliantes infligées à certains Sénégalais authentiques, en particulier de la Région de Casamance, à l'occasion de l'établissement des cartes d'identité nationale. Des instructions fermes du Gouvernement devraient, à notre avis, suffire à régler ce problème.

h) le recrutement prioritaire des travailleurs locaux et des "riverains" à l'occasion d'opérations d'embauche pour travailler dans les établissements ou entreprises installés dans la régions, afin de contribuer à atténuer la gravité du chômage à l'intérieur.

### **B/- A Moyen Terme**

Nos propositions ici s'orientent essentiellement vers le secteur éducatif et sanitaire d'une part, et le secteur économique d'autre part :

a) dans le domaine de l'Education, la construction de Lycées et Collèges dans les grands centres de la Région, permettrait de rattraper un retard que tout le monde déplore, et de réaliser ainsi un équilibre raisonnable entre le Primaire et le Secondaire afin d'éviter des transferts massifs d'élèves vers Dakar ou St Louis, qui posent des problèmes matériels et sociaux extrêmement difficiles pour les parents.

b) par ailleurs, sur le plan sanitaire, la construction d'un centre hospitalier complet et fonctionnel à Kolda puis plus tard à Sédhiou, serait une bonne initiative qui apporterait une sécurité minimale aux populations de la Régions.

c) enfin, dans le secteur économique, la réorganisation souhaitable des circuits d'opérations devrait donner l'occasion au Gouvernement de favoriser l'insertion réelle des opérateurs Casamançais, dans le cadre de sa politique de décentralisation.

### **C/- A Long Terme**

Il s'agit précisément de la mise en place effective de cette politique démocratique de décentralisation, fondée sur un bon plan d'aménagement du territoire, qui saura créer des zones d'équilibre par rapport à Dakar et le Cap-Vert, ainsi par exemple : un axe Casamance-Sénégal Oriental, qui serait un atout de poids dans notre développement.

Il s'agit également d'encourager et de réhabiliter l'artisanat local actuellement en sommeil, et dont l'intérêt, comme pour l'ensemble du Sénégal, n'échappe à personne.

Il s'agit enfin de créer une véritable chaîne industrielle en relation avec la vocation de la Casamance, qui ne poserait aucun problème de matières premières.

#### **IV.- CONCLUSION**

La Casamance, cette belle région du sud de notre pays, vient de connaître, comme bien des régions dans bien des pays du monde, sa crise de mutation, plus socio-culturelle que politique, qui a secoué et ému l'ensemble du Sénégal, et qui a été exploitée par une minorité de "pêcheurs en eaux troubles" dont l'objectif était d'embraser toute la région et même peut être tout le pays.

Note Délégation voudrait réaffirmer solennellement ici que la Casamance et les Casamançais n'ont jamais souhaité et ne souhaitent pas une rupture et une séparation sous quelque forme que ce soit entre le Nord et le Sud de notre pays, car notre appartenance à la Nation Sénégalaise est par dessus tout une réalité géographique, politique et sociale qui n'est pas négociable aujourd'hui pas plus que demain.

A un moment où les nations évoluent vers de grands ensembles pour leur "survie", aucun pays ne saurait prendre devant l'Histoire la responsabilité d'une telle aventure. Ce serait déraisonnable et même criminel et serait jugé comme tel par le Continent Africain en particulier.

Cependant, il faut reconnaître que cette crise aura permis aux uns et aux autres, après une phase de traumatisme compréhensible, de réfléchir et de tenter d'identifier des éléments qui sous-tendent cette situation dont un certain nombre était sans aucun doute ignoré du Chef de l'Etat.

Tous les problèmes identifiés dans ce mémorandum peuvent trouver des solutions dans des délais raisonnables d'autant plus que le Gouvernement a commencé déjà à prendre un certain nombre d'initiatives heureuses. Il convient cependant de mettre ici l'accent sur trois (3) sujets de préoccupation dans la région qui nous paraissent prioritaires par dessus tout, et sur lesquels nous avons particulièrement insisté :

1°) la nécessité impérieuse de confier le pouvoir de décision dans la région à un ressortissant Casamançais pour donner l'occasion à la population de participer réellement aux débats, ce qui constitue une preuve apaisante de confiance de la part du Chef de l'Etat, et cela nous mettrait définitivement à l'abri de phénomènes de rejet aux conséquences imprévisibles. De surcroît, une telle mesure ne comporterait aucun risque politique ou social, bien au contraire. Notre regretté doyen, le Docteur Gabriel CARVALHO, qui connaît mieux que quiconque la mentalité et le fond psychosociologique du Casamançais, a toujours souhaité et émis le vœu à maintes occasions de voir le Gouvernement s'orienter vers une telle option pour le cas particulier de notre région.

2°) L'émotion provoquée par le fameux dossier sur le lotissement de Ziguinchor et la loi sur le domaine national font encore l'objet de débats et discussions passionnés, qui ne seront apaisés que lorsque des mesures d'assainissement tant administratives que morales, interviendront pour mettre fin à ce qu'il faut bien convenir d'appeler "spéculation".

3°) Les divers problèmes socio-économiques et culturels qui ont été exposés dans ce mémorandum font apparaître que la Casamance, qui a connu une longue période de léthargie relative, alors que ses potentiels économiques sont immenses, a donné l'impression aux populations de la région d'avoir été, jusqu'à ces dernières années, un peu oubliées. Nous avons bon espoir que grâce à la nouvelle orientation de la politique économique et sociale du Gouvernement, et au renforcement de l'intégration des ressortissants Casamançais dans le circuit économique, le Sénégal verra bientôt sa verte région sud connaître un renouveau et un épanouissement économique et social sans précédent.

Depuis plus de douze (12) mois, notre Délégation qui avait pris un engagement devant le Président de la République, a mené son enquête sur le terrain, avec autant de rigueur et d'objectivité qu'exigeait la situation, afin de cerner les causes du "malaise casamançais", et de proposer des solutions susceptibles de mettre définitivement fin à la crise.

Le mémorandum que voilà a été élaboré grâce à la participation d'un très grand nombre d'hommes de bonne volonté, issus de tous les milieux socio-professionnels, désintéressés, et qui n'avaient comme seul et unique objectif que d'éteindre rapidement un "séisme" qui pouvait menacer la paix et l'Unité Nationale.

Nous nous sommes efforcés d'informer totalement le Chef de l'Etat, avec honnêteté, objectivité et surtout une franchise souhaitable (qu'il a réclamée lui-même), qui n'est point l'expression d'une agressivité gratuite, mais d'une intention sincère, fraternelle, de le mettre en présence de tous les éléments d'appréciation pouvant lui permettre d'agir en connaissance de cause.

Que Dieu bénisse et protège notre Sénégal dans la Paix, l'Unité et le Bonheur.

DELEGATION DES CADRES CASAMANCAIS